

REVUE EL DJEÏCH
LES NOUVEAUX DÉFIS
EXIGENT LA
CONSOLIDATION DU
FRONT INTERNE ET UNE
"CONFIANCE TOTALE"
DANS LES INSTITUTIONS
DE L'ETAT

ACTUALITE

de l'administration
Le Monde

ECONOMIE

CIPA

ABDELOUAHAB ZIANI :
« LA PRIMEUR REVIENT
À L'OPÉRATEUR ALGÉRIEN
DANS LE NOUVEAU CODE
DE L'INVESTISSEMENT »

N° 1339 LUNDI 09 MAI 2022 - WWW.LEMONDEADM.DZ - ALGÉRIE 20 DA

MASSACRES DU 8 MAI 1945

UN CRIME CONTRE L'HUMANITÉ TOUJOURS IMPUNI



Des partis renouvèlent leur appui à la démarche
revendiquant la reconnaissance par la France de
ses crimes coloniaux

L'attachement au dossier de l'Histoire émane
de la responsabilité de l'Etat envers son capital
historique



BAC-BEM

NÉCESSITÉ D'UN
TRAVAIL COMMUN
POUR PROTÉGER ET
PROMOUVOIR SES
DROITS

MINISTRE DE LA PÊCHE ET DES
PRODUCTIONS HALIEUTIQUES

«L'ALGÉRIE VIT
UNE VÉRITABLE AMORCE
POUR LA MISE EN PLACE
D'UNE FLOTTE MARITIME»

MASSACRES DU 8 MAI 1945

UN CRIME CONTRE L'HUMANITÉ TOUJOURS IMPUNI

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé, samedi, que les massacres du 8 mai 1945 avaient constitué une période charnière de l'histoire de la nation, indiquant que l'attachement au dossier de l'Histoire et de la Mémoire émanait de la responsabilité de l'Etat envers son capital historique. "Notre attachement au dossier de l'Histoire et de la Mémoire émane de ces pages glorieuses et de la responsabilité de l'Etat envers son capital historique, étant un des fondements qui ont forgé l'identité nationale algérienne et un socle essentiel pour la construction du présent et l'anticipation de l'avenir sur les bases et les principes de l'éternel Message de Novembre", a écrit le Président Tebboune dans un message à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Mémoire, marquant les massacres du 8 mai 1945. Et de poursuivre "Cet attachement s'éloigne de toute surenchère ou négociation pour préserver notre mémoire et œuvre parallèlement au traitement du dossier mémoriel et de l'Histoire en toute probité et avec objectivité dans la perspective d'établir la confiance et de jeter les bases de relations de coopération durable et fructueuse, garantissant les intérêts des deux pays (Algérie-France) dans le cadre du respect mutuel". Il faudra, pour ce faire, "resserrer les rangs pour pouvoir traiter, avec l'efficacité et la célérité requises, notre situation socioéconomique, interagir avec le monde extérieur et faire face aux tensions et fluctuations successives avec un front interne soudé en mesure de consolider la place de l'Algérie dans le contexte des nouveaux équilibres que connaît le monde", lit-on dans le message du Prési-



dent de la République. Ce front interne sera capable de "déjouer les tentatives de provocation et mettre à nu les contrevérités hostiles qui ne feront pas renoncer l'Algérie à ces grands choix et orientations stratégiques, qu'il s'agisse des démarches adoptées pour réaliser une cadence ascendante en matière de développement durable à la faveur de la mobilisation de nos capacités et la lutte contre le pillage des ressources de la nation, ou bien de la vision régissant notre politique extérieure". Une politique extérieure, a soutenu le chef de l'Etat, qui "œuvre à la défense de nos intérêts et le recouvrement mérité de la puissance et du poids de l'Algérie, puisés de son histoire

séculaire, de l'unité de son peuple, de ses capacités et ressources, et de sa volonté d'établir des relations équilibrées avec ses partenaires au double plan régional et international". Il s'agit-là, a-t-il souligné, "d'une vision appelant à faire prévaloir la voix de la Justice et à soutenir les causes justes faisant ainsi de notre pays un élément d'équilibre et de stabilité dans la région". En outre, le Président Tebboune a considéré que "notre glorieuse histoire, source de notre fierté et inspirant les générations au fil du temps, s'illumine et s'enracine davantage dans notre esprit à chaque fois que la rancœur de ceux qui ne se sont toujours pas débarrassés de leur extrême

misme et attachement chronique à la doctrine coloniale désuète et misérable, s'accroît. Ceux-là n'ont pas appris des tentatives désespérées de dissimuler les vérités de l'Histoire par l'imposture et l'oubli". Et de rappeler que "les atrocités perpétrées à Sétif, Guelma, Kherrata et dans d'autres villes le 8 mai 1945 sont témoins de massacres hideux qui ne sauraient être oubliés... Ils resteront gravés, par leurs tragédies affreuses, dans la Mémoire nationale, mais également dans le référentiel historique dont les bases ont été jetées vaillamment par le combat de notre peuple contre l'injustice du colonialisme".

NI

Des partis renouvèlent leur appui à la démarche revendiquant la reconnaissance par la France de ses crimes coloniaux

Des partis politiques ont réaffirmé, samedi à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Mémoire commémorant les massacres du 8 mai 1945, leur soutien en faveur de la démarche revendiquant la reconnaissance par l'Etat français des crimes coloniaux commis à l'encontre du peuple algérien, appelant l'ancien colonisateur à "assumer sa responsabilité historique". A ce propos, le parti du Front de libération nationale (FLN) a affirmé, dans un communiqué, que la tragédie commise par le colonisateur français le 8 mai 1945, "témoin vivant que la criminalisation du système colonial qui a dépourvu les Algériens de leurs droits à la vie, à la liberté et à la souveraineté", était "une revendication légitime, historique, morale et politique". Affichant "son soutien total à la démarche de réclamer auprès de la France l'excuse et la reconnaissance de ses crimes perpétrés à l'encontre des Algériens", la formation politique a considéré que la commémoration de cet anniversaire "était une occasion pour faire face à la culture de l'oubli et protéger la mémoire de la nation, c'est-à-dire pour s'inspirer d'une leçon traduite par la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune en instituant le 8 mai de chaque année +Journée nationale de la Mémoire+". La commémoration de l'événement se veut également "une opportunité pour affirmer que l'Algérie, qui s'appête à célébrer le 60e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, requiert la participation de tous ses enfants en vue d'ériger cet événement en une cérémonie de l'Algérie unie". Dans le même sillage, le FLN, saluant "l'initiative politique visant à rassembler les algériens", affirme "adhérer à cette démarche et concourir à sa réussite pour appuyer la volonté sincère du Président de la République à surmonter le passé avec son lot de conflits et de rancunes et éradiquer ses séquelles tout en sécurisant l'Algérie face aux différents défis". A son tour, le président du



Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina a estimé que les massacres du 8 mai 1945 étaient "un crime d'extermination au sens propre du mot commis par l'occupation française à l'encontre du peuple algérien sans défense". Qualifiant ces massacres de "legs empoisonné pour le colonialisme français", M. Bengrina a affirmé que "ces crimes sont imprescriptibles". "Aujourd'hui la France doit assumer son passé et les conséquences qui en résultent", a-t-il poursuivi. Ces événements étaient un tournant décisif dans l'histoire du combat de l'Algérie et une véritable transition vers la révolution, a-t-il encore dit, soulignant que ce dossier restera, à l'image de la reconnaissance des crimes, la récupération des archives et des ossements des Chouhada ainsi que l'indemnisation des victimes des essais nucléaires au Sahara, parmi les principales questions en suspens entre l'Algérie indépendante et la France coloniale". L'enjeu d'aujourd'hui est le resserrement des rangs et la conjugaison des efforts des enfants du pays pour faire face à quiconque oserait porter atteinte à la sécurité, la stabilité, la souveraineté de l'Algérie ou à ses institutions constitutionnelles.

L'attachement au dossier de l'Histoire émane de la responsabilité de l'Etat envers son capital historique

Il y a 77 ans, alors que la France fêtait la victoire des Alliés contre le nazisme, son armée massacrait, à Sétif, Guelma et Kherrata ainsi que d'autres villes, des milliers d'Algériens sortis manifester pour une Algérie libre et indépendante, un crime contre l'humanité qui reste toujours impuni. L'Algérie commémorait, hier, la "Journée de la mémoire" en hommage aux victimes de la sanglante répression par la France coloniale de manifestants algériens réclamant leur droit à l'indépendance, le 8 mai 1945. En effet, les Algériens qui étaient entraînés dans le tumulte de la seconde Guerre mondiale pour défendre la liberté de la France, aspiraient eux aussi à jouir de la liberté, mais ils ont dû faire face à une répression brutale et une violence inouïe, notamment à Sétif, Guelma et Kherrata où plus de 45.000 Algériens ont été massacrés. À Sétif, une marche pacifique organisée par des Algériens épris de liberté a été réprimée dans le sang. La manifestation tourne au bain de sang quand le jeune Saâl Bouzid est assassiné par un commissaire de police pour avoir arboré le drapeau algérien. Le mouvement de protestation s'étend, par la suite, à Kherrata et Guelma notamment où la répression sanglante s'est également généralisée et a touché tout le pays durant tout le mois de mai. Des douars entiers ont été décimés, des villages incendiés et des familles brûlées vives. Selon l'historien Jean-Pierre Peyroulou, "les opérations militaires dépassèrent la simple activité de répression. Il y eut donc dans cette région, une véritable guerre contre des civils très faiblement armés qui dura jusqu'au 24 mai". Selon des historiens, la répression était aveugle, c'était un grand massacre. L'armée française et de nombreuses milices coloniales composées de civils d'origine européenne ont fait des dizaines de milliers de victimes arrêtées, torturées et exécutées sommairement. D'ailleurs, l'éditeur et analyste politique, Nils Andersson, a appelé à "mettre fin au déni", notamment les massacres du 8 mai 1945, estimant que 77 ans après, ces massacres "restent un déni qui recouvre également les huit ans de guerre menée par l'Algérie, indissociable du 8 mai 1945". Selon cet analyste, "ce déni n'est pas dû à une méconnaissance des faits" puisqu'un "grand nombre de témoignages de victimes, d'acteurs ou de témoins relatent les moyens utilisés en 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata". Pour rappel, le 8 mai a été décrété "Journée de la mémoire" par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui avait qualifié de "crimes contre l'humanité" les massacres perpétrés par l'armée coloniale. Le chef de l'Etat avait considéré cette date comme "une étape charnière dans l'histoire de notre glorieuse lutte contre le colonialisme" et "un tournant décisif dans la mise à nu de la réalité du colonisateur et dans la cristallisation de la conscience quant à l'impératif de se préparer à la Glorieuse Révolution". A cet égard, le président de la République avait insisté sur "le respect des symboles de la Révolution, ainsi que la promotion de l'écriture de l'histoire nationale et de son enseignement aux jeunes, en confirmation du rôle stratégique de la Mémoire nationale dans le développement du nationalisme et du civisme et le renforcement des liens d'appartenance et de fierté des Gloires de la patrie", saluant, par la même occasion, "l'attachement de notre jeunesse aux gloires et épopées de son histoire nationale".

A.S

REVUE EL DJEÏCH

LES NOUVEAUX DÉFIS EXIGENT LA CONSOLIDATION DU FRONT INTERNE ET UNE "CONFIANCE TOTALE" DANS LES INSTITUTIONS DE L'ETAT

Les défis auxquels la nation algérienne est confrontée exigent la consolidation du front interne à travers la préservation de l'unité nationale, le resserrement des rangs et de la cohésion du peuple ainsi qu'une "confiance totale" dans les institutions de l'Etat, relève la revue El Djeïch dans son dernier numéro. Rappelant les épreuves que le pays a traversées et au cours desquelles le peuple algérien a subi les crimes les plus odieux tout au long de l'occupation coloniale française, les exactions du terrorisme barbare, fléau qu'il a combattu avec "patience et détermination", El Djeïch affirme que le peuple algérien "a inscrit son nom en lettres d'or dans le registre de l'Histoire, grâce à son sens du sacrifice et à l'abnégation qui le caractérisent". "Aujourd'hui, et comme elle nous y a habitués, l'Algérie triomphera encore et toujours des traîtres et comploteurs de tous bords", est-il écrit dans l'Edito du mensuel El Djeïch, sous le titre "La bataille de la conscience : absolument le combat le plus difficile", ajoutant que "notre pays réussira à traverser cette phase sensible pour poursuivre le processus de développement et concrétiser ainsi les aspirations du peuple algérien dans sa nouvelle Algérie dont les jalons ont été posés par le président de la République, chef su-



prême des Forces armées, ministre de la Défense nationale". Pour El Djeïch, "les différents défis auxquels l'Algérie est actuellement confrontée, et qu'elle devra relever à l'avenir, ont amené le Haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP), sur la base des orientations perspicaces de Monsieur le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, à mettre à exécution un vaste programme de modernisation et de renouvellement des capacités du corps de bataille de l'ANP et sa concrétisation sur le terrain, en vue d'atteindre un

haut niveau de compétence à tous les niveaux et donc la disponibilité opérationnelle". "Il ne fait aucun doute que cette démarche ambitieuse permettra d'atteindre les résultats escomptés, qui ont été soigneusement planifiés dans le cadre des programmes de préparation au combat, de sorte que notre pays demeure une forteresse inexpugnable face aux ennemis et aux traîtres qui tentent vainement, comme de coutume, à saper sa stabilité et sa sécurité à travers le recours à des procédés tortueux autant que douteux et de vils stratagèmes, dans le but de susciter le chaos et de semer

la discorde au sein de la société", note la même source. L'Edito estime que "ces comploteurs à l'esprit dérangé sont allés jusqu'à l'exploitation malveillante des réseaux sociaux pour tenter, à dessein, à travers l'évocation d'événements mineurs sortis de leur contexte, de souffler sur les braises ou en engageant des débats stériles le disputant à la logorrhée verbale, qui n'ont d'autre finalité que de susciter la division entre les enfants d'un même peuple, d'influencer l'opinion publique nationale et en distillant des informations mensongères et tendancieuses, de nature à porter atteinte à la sécurité, à troubler l'ordre public et à saper les fondements de la paix et de l'unité nationales". "La véritable bataille que nos jeunes doivent gagner aujourd'hui est essentiellement une bataille de conscience, a affirmé le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, en de nombreuses occasions", rappelle encore l'Edito. "Une bataille dans laquelle des armes nouvelles et non conventionnelles sont utilisées, qui ont fait de l'espace virtuel leur théâtre d'opération, dans une tentative de manipuler les opinions, en particulier les jeunes, et de les jeter dans les affres des troubles et du chaos à travers de viles manœuvres faisant fi de la situation et passant délibérément sous silence les acquis et les réalisations", conclut El Djeïch.

Toufik M

RADIO ALGÉRIENNE

Des enregistrements « originaux et rares » sur la Guerre de libération remis au ministère des Moudjahidine

La Radio algérienne a remis, ce dimanche, un « don symbolique » sous forme d'enregistrements « originaux, rares et de valeur historique » sur la Guerre de libération nationale au ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, à l'occasion de la Journée nationale de la Mémoire, en commémoration des massacres du 8 mai 1945. Le Directeur général de la Radio algérienne, Mohamed Baghali a remis ces enregistrements au ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga lors d'une cérémonie organisée au Centre culturel Aïssa Messaoudi, à laquelle ont pris part le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, le Secrétaire général du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad ainsi que des responsables de médias publics. La remise de ce don symbolique intervient dans le cadre de la concrétisation des termes de la convention-cadre récemment signée entre le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit et la Radio algérienne et s'inscrit en droite ligne du « processus souverain lancé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune », a souligné M. Baghali. Ces enregistrements « permettront aux chercheurs et historiens d'accéder à une matière d'une valeur scientifique et

historique », a-t-il dit, mettant en avant les efforts fournis par la radio pour rassembler, classer, archiver et cataloguer ces enregistrements. La Radio algérienne a réalisé « pas moins de 687 CD contenant 928 heures 43 minutes et 19 secondes de témoignages sur la glorieuse Révolution collectés de toutes les régions d'Algérie », a fait savoir le responsable. D'autre part, M. Baghali a rappelé le lancement d'un Concours national de la chanson patriotique pour les jeunes sous le parrainage du Président de la République. Sous le slogan « La jeunesse algérienne chante pour l'Algérie », ce concours est encadré par la Radio algérienne en collaboration avec ses partenaires des secteurs de la Jeunesse et des sports, de la Culture, des Moudjahidine, du HCA et de l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP), a-t-il indiqué, précisant que la date limite de participation est fixée au 31 mai. Le 77e anniversaire des massacres du 8 mai 1945 est une « date symbolique consacrée par le président de la République Journée nationale de la mémoire, où nous nous souvenons ces horribles massacres contre des Algériens sans défense », a souligné le ministre des Moudjahidine. Saluant l'initiative de la Radio, il a précisé qu'« elle vient concrétiser les orientations du

président de la République à toutes les institutions spécialisées concernées et activant dans le champ historique, à leur tête le ministère des Moudjahidine ». Le ministre a appelé, dans ce cadre, à « diversifier les canaux de préservation de la mémoire nationale, notamment les œuvres audiovisuelles », estimant que les enregistrements radiophoniques remis aujourd'hui « s'ajouteront au fonds dont dispose le ministère qui compte 29.000 heures d'enregistrements, soit 36.000 témoignages vivants ». Le ministère doit procéder à l'enregistrement des témoignages des moudjahidine compte tenu de leur âge avancé et de leur état de santé, a affirmé le ministre. Pour sa part, le ministre de la Communication a salué l'initiative, soulignant qu'aucun autre pays au monde n'a vécu des massacres comme ceux endurés par le peuple algérien le 8 mai 1945. « Grâce aux sacrifices des chouchada et des moudjahidine, nous pouvons aujourd'hui apprécier les réalisations de l'Algérie nouvelle », a-t-il dit. A cette occasion, des témoignages vivants, des émissions d'entretiens, des enquêtes et des documentaires historiques ont été diffusés et les réalisations de l'Algérie dans ce dossier sensible ont été présentées sur les chaînes de radio thématiques, régionales et nationales.

BAC-BEM

Les candidats libres au rendez-vous avec les épreuves d'EPS

Les candidats libres concernés par le baccalauréat et le Brevet d'enseignement moyen (BEM) ont entamé dimanche les épreuves d'éducation physique et sportive (EPS), dans de bonnes conditions, a-t-on constaté dans nombre de centres d'examen à Alger. Le nombre de candidats libres concernés par les épreuves d'EPS du baccalauréat a atteint 194.409 au niveau national (89.201 filles et 105.208 garçons), répartis sur 148 centres d'examen, selon les chiffres communiqués par le ministère de l'Éducation nationale qui a ajouté que le nom-

bre des candidats concernés par cette épreuve du BEM s'est élevé à 5.953 (1.797 filles et 4.156 garçons). Lors d'une tournée dans certains centres d'examen à Alger, l'on a constaté au niveau des deux Lycées Amara Rachid à Ben Aknoun (pour garçons) et Zoubida Ould Kablia à Draria (filles) que toutes les conditions ont été réunies pour assurer le bon déroulement de cette épreuve. Le protocole sanitaire de lutte contre la pandémie de Covid-19 a également été respecté, en mesurant la température des candidats à l'entrée de l'établissement et en leur four-

nissant des masques et du gel hydroalcoolique, en sus de la mise en place de tous les moyens garantissant le bon déroulement des épreuves. A cette occasion, le président du centre d'examen "Lycée Amara Rachid", Mourad Taouche a indiqué que cette épreuve se déroule dans de "bonnes" conditions, avec le respect du protocole sanitaire. De nombreux candidats ont été unanimes à souligner l'importance de cette épreuve en vue d'améliorer leurs moyennes du baccalauréat devant se tenir du 12 au 16 juin prochain.

Protection de l'enfant
Nécessité d'un travail commun pour protéger et promouvoir ses droits

La déléguée nationale à la protection et à la promotion de l'enfance, Meriem Chorfi a souligné, samedi après-midi à Biskra, "la nécessité d'un travail commun pour la protection de l'enfant et la promotion de ses droits". Dans une déclaration à la presse, en marge de l'inspection des conditions de prise en charge des enfants au siège de l'association "Braïm Errahmane", dans le cadre de sa visite dans cette wilaya, Mme Chorfi a mis l'accent sur "l'importance de déployer davantage d'efforts pour éliminer les problèmes susceptibles de porter atteinte à l'enfant". Elle a considéré, dans ce contexte, que les visites de terrain effectuées par l'organe de protection de l'enfance qu'elle dirige visent à s'enquérir de la prise en charge effective de cette catégorie et émettre des recommandations à même d'améliorer la situation de l'enfance. Elle a insisté également sur "l'importance de signaler toute atteinte aux droits de l'enfant", ajoutant qu'il faut consacrer "le droit de l'enfant au jeu, à l'éducation, à la protection et à l'expression de son opinion". Mme Chorfi a indiqué, en outre, que "les efforts de l'Etat sont évidents en matière de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, dont les autistes, et ce, en insistant sur la sensibilisation à l'importance du diagnostic précoce de ce trouble pour assurer la prise en charge des personnes atteintes", affirmant que la protection de l'avenir du pays est tributaire de ce que les adultes apportent aux enfants. La déléguée nationale à la protection et à la promotion de l'enfance s'est enquis, au début de sa visite, de la prise en charge pédagogique, psychologique et culturelle des enfants au sein de l'établissement de protection de l'enfance assistée du chef-lieu de wilaya qui accueille 30 enfants. Mme Chorfi poursuivra sa visite dans la wilaya, demain dimanche, par l'inspection du Centre psychopédagogique pour enfants déficients mentaux et les classes pour sourds-muets avant d'intervenir sur les ondes de la radio de Biskra.

Khokha Braia

ALGEX

L'Algérie présente sur près de 20 manifestations économiques à l'étranger en 2022

L'Algérie participera dans près d'une vingtaine de manifestations économiques à l'étranger pour l'année 2022, comprenant plusieurs foires internationales, salons spécialisés et expositions dédiées aux produits algériens et services. Ainsi, selon le programme de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX), l'Algérie participera à la foire internationale de Tripoli (Libye du 9 au 15 mai), la foire internationale de Damas en Syrie (en août), la foire internationale de Marseille (France du 22 septembre au 01 octobre). Aussi, la foire internationale de

Shanghai (Chine du 5 au 10 novembre), la Foire Internationale de La Havane (Cuba en novembre), la Foire d'Automne de Manama (Bahreïn du 22 au 30 septembre) et la Foire Internationale de Dakar (Sénégal en décembre). Concernant les manifestations spécialisées, l'Algérie participera au Salon international de l'alimentation à Paris (France) du 15 au 19 octobre, au Salon international de l'alimentation et de la technologie alimentaire « Peterfood » à Saint-Pétersbourg en Russie du 15 au 17 Novembre). L'Algérie participera également au Salon des équipements médicaux et de laboratoire, qui sera organisé au Caire (Egypte du 19 au 21 mai), et à la sixième

édition du Salon des technologies de l'information et de la communication en Côte d'Ivoire du 29 mai au 1er juin, ainsi qu'à la GITEX Technology Week à Dubaï (Emirats Arabes Unis) du 10 au 14 octobre. L'Algérie participera également au Salon international de l'artisanat d'Ouagadougou (SIAO 2022) au Burkina Faso du 28 octobre au 6 novembre.

Plusieurs expositions en Afrique

S'agissant des expositions des produits et services algériens à l'étranger, l'agence « Algex » a annoncé l'organisation d'expositions dans plusieurs pays africains, dont la Libye, le Niger, la Côte d'Ivoire, la Mau-

ritanie et le Sénégal outre la France et le Qatar. Les dates de l'organisation de ces manifestations seront fixées en coordination avec les ambassades algériennes dans ces pays, selon l'ALGEX. Dans ce cadre, l'agence a appelé les opérateurs économiques intéressés par la participation aux salons de produits algériens à consulter le programme officiel de la participation de l'Algérie aux expositions et salons organisés à l'étranger pour l'année 2022, à travers deux liens électroniques en langues arabe et étrangères à savoir sa page sur le réseau social Facebook et le site Internet de l'agence.

Moussa O

ALGÉRIE POSTE

EMS décroche le trophée "Service client" de l'UPU

L'entreprise EMS Champion Post Algérie, filiale d'Algérie Poste a remporté, pour la quatrième fois d'affilée, le trophée "Customer Care awards" (Service client) décerné par l'Union postale universelle (UPU), a annoncé samedi le ministère de la Poste et des Télécommunications sur sa page Facebook. Pour la quatrième année consécutive, l'EMS Champion Post Algérie a remporté le prix "Customer care awards", un programme organisé annuellement par la coopérative EMS qui est un organe de l'UPU afin d'encourager et récompenser les performances exceptionnelles du service EMS fourni par les opérateurs postaux. Durant toute l'année 2021, EMS Algérie a rempli l'ensemble des critères d'éligibilité pour ce prix dont l'évaluation s'est réalisée à travers les systèmes d'information de l'UPU, a ajouté le ministère dans sa publication. L'UPU a félicité les dirigeants et les travailleurs de l'EMS Algérie via une correspondance officielle signée par le directeur général de l'Union, ajoute le ministère. Désormais, EMS Algérie maintient la 1ère place au niveau du Maghreb, quatrième en Afrique et cinquième à l'échelle arabe, d'après les rapports annuels de l'UPU sur les performances des 173 pays membres que compte la Coopérative EMS, a mis en avant le minis-



tère de la Poste. Il y a lieu de noter que ces rapports sont établis grâce à plusieurs plateformes et systèmes élaborés pour le suivi des courriers et colis acheminés dans le réseau EMS durant une année complète.

LOCOMOTION ÉLECTRIQUE VERTE

Plus de 4.000 milliards de dinars d'économies d'ici 2035 pour l'Algérie

L'Algérie pourrait économiser jusqu'à 4.067 milliards de dinars d'ici 2035 en faisant rouler une partie de son parc automobile à l'électricité verte ont estimé, samedi à Alger, des élèves de l'École nationale polytechnique d'Alger. Lors d'une communication sous le thème : "la locomotion électrique verte, défi central de la politique des transports du futur" présentée à l'occasion de la tenue de la 26ème Journée de l'énergie, les intervenants se sont basés dans leur estimation sur un parc national algérien composé de 12 millions de véhicules, dont 18% de voitures électrique. Cette proportion de véhicules électriques permettra, selon l'exposé, un gain en matière de consommation d'énergie fossile avoisinant les 199 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP), ainsi qu'une réduction d'émission de CO2 pouvant atteindre les 287 millions de tonnes, à l'horizon 2035. Cette électricité verte devra, en partie, provenir de l'hydrogène vert, selon un autre groupe d'élèves de la même école qui a présenté une

communication intitulée "le plan H2 vert, moteur de la transition énergétique". Cet hydrogène vert devrait également contribuer à la baisse de l'empreinte carbone de l'Algérie, estiment-ils. Intervenant à la même occasion, un autre trinôme d'élèves ingénieurs, présentant une étude intitulée "calcul de l'empreinte carbone : les gestes éco-citoyens pour réduire l'empreinte écologique", a estimé cette empreinte à une émission de 5 tonnes de CO2 par personne et par an en Algérie. Ce groupe d'élèves a développé un logiciel permettant de calculer l'empreinte carbone en se basant sur les habitudes alimentaires, les modes de transport et les équipements installés dans les habitations des ménages. Selon ce même groupe, les algériens devraient réduire de 50% leurs émissions de gaz à effets de serre d'ici 2030 en adoptant une consommation locale, favorisant les transports en commun, une isolation efficace de leurs habitations, ainsi qu'une alimentation basée sur la consommation de légumes et fruits de saison.

STARTUP

Les nouvelles normes pour l'obtention du label "startup" dévoilées

Le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des startups a dévoilé, samedi dans un communiqué, les nouvelles normes permettant d'établir le caractère innovant de l'entreprise et d'obtenir le label "Startup". Pour l'obtention du label "Startup", le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des startups a introduit, depuis la dernière révision du cadre juridique, "quatre normes objectives permettant d'établir le caractère innovant de l'activité de l'entreprise", selon la même source. "Une seule norme suffit à l'entreprise pour obtenir le label +Startup+". Les normes consistent en les dépenses dans la recherche et le développement (si l'entreprise dépense 15% de son chiffre d'affaires dans la recherche et le développement), la qualité des membres fondateurs (si la

moitié des membres du staff fondateur détiennent un doctorat ou plus) et une propriété intellectuelle (si l'entreprise obtient un brevet d'invention ou un programme enregistré au niveau national ou international). La dernière norme consiste à présenter un prototype. Le demandeur du label peut "présenter au moins un prototype de l'innovation soumise", indique le communiqué, précisant que "ce prototype peut prendre plusieurs formes à l'instar d'une plateforme électronique en version finale ou en version demo, un prototype du produit s'il est industrialisé, un lien vers l'application de l'entreprise concernée ou une vidéo illustrative. Outre les avantages fiscaux, le label "Startup" accorde l'appui du ministère délégué et la possibilité d'obtention d'un financement. La demande de label se fait via l'inscription sur le site www.startup.dz.

CIPA

Abdelouahab Ziani : « La primeur revient à l'opérateur algérien dans le nouveau code de l'investissement »

Le climat des affaires va s'améliorer avec l'avènement du nouveau code de l'investissement, qui comprend les revendications des acteurs de la sphère économique en Algérie. Ce code tant attendu par le patronat et le monde économique met, selon le président de la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA), « tout à l'œuvre pour libérer et booster l'investissement en Algérie ». L'Invité de la rédaction de la chaîne 3, de la Radio Algérienne, s'est félicité, d'avoir participé à « réorienter ce code d'investissement où la primeur revient aux Algériens qui voudraient améliorer l'état des lieux » en précisant que de larges consultations ont été faites entre les différents segments et intervenants de la sphère économique : ministères, experts et différentes branches du patronat. S'exprimant sur le concept de la géostratégie économique introduit dans ce code, M. Ziani explique que celle-ci veut dire « repenser les anciennes stratégies dépassées par le temps », ajoutant que « chaque pays est entrain de penser, aujourd'hui, comment essayer de produire et avoir une meilleure rentabilité et d'y dépendre exclusivement ». Selon lui, la géostratégie économique est une nouvelle vision qui permet de se repositionner sur les marchés mondiaux. Il cite comme exemple la production du colza en Algérie. On peut passer, dit-il, d'un pays producteur de colza à un pays exportateur puisqu'« on a produit d'énormes quantités » ces derniers temps. Le patron de la CIPA ne cache pas sa satisfaction de voir exécuté l'idée d'un Algerian Invest qui est, selon lui, une bonne chose. « Elle peut concentrer tous les efforts d'accompagnement autour pour libérer et aider l'investisseur, national ou étranger », explique-t-il. Pour lui, Algerian Invest va démolir le mur de la bureaucratie de par son guichet unique mis au service de l'accompagnement de l'investissement dans des projets qui intéressent l'Algérie.

RA

Transition énergétique

Ziane plaide pour un modèle adapté aux spécificités nationales

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Benattou Ziane a plaidé samedi à Alger, pour une transition énergétique adaptée aux spécificités nationales afin d'assurer une transition énergétique "renforcée et durable". Dans une allocution prononcée à l'ouverture de la 26e Journée de l'Énergie, M. Ziane a affirmé que "la transition énergétique doit être une transition lucrative, sûre, globale et adaptée aux spécificités nationales pour réaliser l'efficacité économique".

Le nouveau modèle économique auquel aspire l'Algérie doit s'adapter à la nature des défis futurs et aux ressources naturelles et richesses dont elle recèle, a-t-il soutenu. "A travers une lecture attentive et éclairée des autres expériences, nous prenons conscience que la transition énergétique sûre, souple, lucrative et durable est une transition totale et globale à tous les niveaux, sur tous les plans et dans tous les secteurs, étant un mix d'énergie souple caractérisé par la cohésion systémique et structurelle jouissant d'une acceptation socio-économique aux avantages établis avec un système structuré", a estimé le ministre. Ainsi, la transition énergétique implique d'opérer des changements dans divers domaines, à l'instar du numérique, des technologies et du domaine social, selon M. Ziane. A ce titre, le ministre a mis en avant l'importance primordiale de l'hydrogène vert qui est à même de réaliser un bond qualitatif en matière de stockage de l'énergie et de réduction de l'empreinte carbone.

Yasmine D

ENERGIE

Bois et hydrogène, deux alternatives au profit de la sécurité énergétique de l'Algérie

La plantation d'arbres pour l'exploitation du bois et la production d'hydrogène vert pour les secteurs de l'industrie et du transport pourront constituer, à moyen et long termes, deux alternatives au profit de la sécurité énergétique de l'Algérie, ont affirmé samedi à Alger plusieurs experts du secteur énergétique national. Intervenant lors d'une conférence, tenue à l'occasion des travaux de la 26ème édition de la Journée de l'Energie, le directeur général du Bureau national d'études pour le développement rural (BNEDER), Khaled Benmohamed, a estimé que la contribution de la forêt dans le domaine énergétique pourrait jouer un rôle "non négligeable" dans la transition énergétique à travers une gestion durable et économique des massifs forestiers. Intitulée "contribution du patrimoine forestier à la transition énergétique", l'intervention de M. Benmohamed a mis en lumière l'intérêt de la fonction économique de la forêt, notamment au

vu de la demande énergétique nationale croissante. Avec une production nationale en bois ne dépassant pas les 111.000 m3, M. Benmohamed a plaidé en faveur d'un "reboisement massif", à travers des arbres à croissance rapide, pour une production importante, rappelant l'existence d'aires aptes au reboisement estimées à 1 million d'hectares (HA) à travers le territoire national. Selon M. Benmohamed, l'objectif est de garantir un niveau minimal d'intégration du produit sylvicole dans le cadre de la transition énergétique avec un taux de participation de 3% de bois de chauffage équivalent pétrole, soit 4,5 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP). La possibilité de production annuelle devrait être de l'ordre de 14 millions de m3 de bois pour parvenir à cet objectif, a-t-il estimé. Pour sa part, le directeur de la division hydrogène au niveau du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), Abdelhamid Mraoui, a affirmé que l'Algérie peut se positionner en tant que producteur crédible de l'énergie du futur, dont celle concer-

nant l'hydrogène. Selon lui, la piste "hydrogène" constitue "une perspective intéressante" pour l'Algérie pour des applications locales et pour en exporter vers des pays européens notamment. "Les autres pays ne peuvent pas produire l'ensemble de leur consommation d'hydrogène, ils doivent en importer une partie pour parvenir à atteindre la neutralité carbone. Certains fournisseurs seront privilégiés par ces pays pour importer leur hydrogène et l'Algérie peut se positionner comme un producteur crédible de cette énergie", a-t-il expliqué. M. Mraoui a également expliqué les différentes techniques de production d'hydrogène vert. La voie la plus classique, a-t-il dit, est l'électrolyse de l'eau en plus d'autres techniques : biologique, combinée, thermochimique et par fermentation notamment. Actuellement en Algérie, l'hydrogène est produit pour son application directe dans les raffineries pour le crackage et pour le refroidissement de certaines centrales électriques, rappelle-t-il. Le directeur de la division "Hydrogène" du CDER a également cité d'autres applica-

tions de l'hydrogène, produit par électrolyse, dans l'industrie, à l'instar de son utilisation dans l'industrie agroalimentaire pour la fabrication de la margarine, ainsi que celle de production de verre. L'hydrogène vert peut également être utilisé dans le transport en tant que carburant. "C'est le même principe que les véhicules électriques mais avec un temps de rechargement moins important", a-t-il souligné. Concernant le coût de production de l'hydrogène vert, même si l'on ne connaît pas sa valeur actuellement en Algérie, selon M. Mraoui, des études ont été réalisées pour savoir quel sera ce coût en Algérie à horizon 2030 dans le cas d'une industrie locale de production d'hydrogène vert y compris l'ensemble de l'infrastructure nécessaire. Cette étude a permis de constater, selon le représentant du CDER, que le coût au niveau local de production d'hydrogène vert est "tout à fait compétitif" par rapport à d'autres pays similaires à l'Algérie.

Ali B

Ministre de la Pêche et des Productions halieutiques

«L'Algérie vit une véritable amorce pour la mise en place d'une flotte maritime»

L'Algérie vit «une véritable amorce» pour la mise en place d'une flotte maritime de pêche hauturière, a affirmé, samedi à Boumerdes, le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Hicham Sofiane Salaouatchi, à l'occasion de l'opération de mise à l'eau, au niveau du port de Zemmouri, des deux premiers grands

bateaux de pêche de fabrication algérienne. «L'Algérie vit actuellement une véritable amorce pour la mise en place d'une flotte maritime spécialisée dans la pêche en haute mer», a souligné le ministre dans une déclaration à la presse, à l'issue de l'inauguration, en compagnie du médiateur de la République, Brahim Merad, et d'une délé-

gation des deux chambres du Parlement, de deux navires (35 mètres) réalisés par une entreprise privée avec un taux d'intégration de 60%. Cette première réalisation du genre, à l'échelle nationale, a-t-il dit, «est un indicateur sérieux et une avancée réelle dans les aspirations et efforts du secteur pour la mise en place de cette

Foncier agricole

Le gouvernement tend à l'orienter vers une véritable création de la richesse

L'ordonnance N°08-04 de 2008 relative à la concession des terrains relevant du domaine privé de l'Etat destinés à la réalisation des projets d'investissement fait l'objet d'un amendement. Cette décision du gouvernement tend à valoriser le foncier agricole et l'orienter vers une véritable création de la richesse. Pour l'expert agricole Laâla Boukhalfa, le problème de la concession des terrains ne réside pas dans le contenu des textes réglementaires la régissant, mais plutôt dans leur application sur le terrain. «Depuis l'annulation de la loi relative à la révolution agraire, plusieurs lois ont été promulguées, je cite la loi N°83-18 de 1983 relative à la loi de la propriété agricole, puis la loi N°87-19 de 1987 suivie de celle 1990. Malgré la teneur raisonnable de ces lois, elles n'ont pas été appliquées», indique Boukhalfa. Selon l'expert, il y a un manque de suivi et de contrôle de l'application de la loi, y compris de l'ordonnance 08-04 de 2008 censée définir

les modalités de concession des terrains relevant du domaine de l'Etat. «Malheureusement, la plupart de ces terres ont été octroyées à des personnes qui n'ont aucun rapport avec l'agriculture. Les bénéficiaires ont ensuite loué, voire vendu ces concessions à d'autres exploitants, sous couvert d'un contrat dénommé contrat de partenariat. Ce contrat stipule que les bénéficiaires du titre de concession détiennent 1% et les nouveaux exploitants détiennent 99%, et cela est valable pour les exploitations agricoles individuelles et celles collectives», précise-t-il. Boukhalfa considère que ce genre de pratiques participe de «la fraude» ayant empêché le foncier agricole. Cependant, il souhaite que, cette fois-ci, des enseignements soient tirés des précédentes expériences. «Il faut ouvrir les portes aux vrais agriculteurs qui veulent investir dans ce domaine. Surtout que notre pays est agricole par excellence, et l'agriculture constitue la colonne vertébrale de l'économie nationale»,

fait-il observer. Par ailleurs, Boukhalfa fait savoir que certains exploitants agricoles des terrains en question appréhendent le «revirement» des bénéficiaires des titres voulant récupérer leurs concessions. Il préconise une régularisation de leur situation à même de les protéger en tant que vrais agriculteurs. Ainsi, l'essor de l'agriculture pourrait être concrétisé à même d'assurer la sécurité alimentaire, cheval de bataille du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. L'expert souhaite que la loi faisant l'objet d'amendement permette l'assainissement du foncier agricole, à l'effet de barrer la route aux opportunistes. Car l'Algérie recèle toutes les potentialités, souligne-t-il, pour non seulement satisfaire les besoins nationaux en matière de produits agricoles, mais aussi pour devenir un exportateur, notamment de blé. Une ambition réalisable, à ses yeux, dans seulement deux saisons et reste tributaire d'une volonté.

Akerdache Z

L'UGTA

Les mesures prises par le Président Tebboune en faveur des travailleurs saluées

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a salué, hier, par la voix de son secrétaire général, M. Salim Labatcha, les mesures prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur des travailleurs, notamment celles liées aux revalorisations des salaires. M. Labatcha a déclaré, en marge d'une rencontre avec les cadres syndicaux de l'UGTA, que "beaucoup de décisions ont été prises" par les pouvoirs publics, en dépit de la conjoncture éco-

nomique engendrée par la situation sanitaire liée au Covid-19. "Nous avons travaillé pour améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs et nous pouvons dire aujourd'hui que nous avons réussi grandement malgré certaines insuffisances", a-t-il encore soutenu. D'autre part, M. Labatcha a tenu à souligner que même "si la grève est un droit constitutionnel, le dialogue demeure la solution adéquate pour régler les différents problèmes pouvant surgir, notamment dans le monde du tra-

vail". Il a relevé que sa rencontre avec les cadres syndicaux était une occasion pour faire le bilan des activités de l'UGTA depuis le congrès de 2019. Par ailleurs, concernant la Journée nationale de la Mémoire commémorant l'anniversaire des massacres du 8 mai 1945, le SG de l'UGTA a émis le vœu de voir la nouvelle génération post-indépendance "prendre le flambeau" de cette Algérie pour laquelle se sont sacrifiés leurs aînés.

Ahmed Oumiguen

COMMERCE EXTÉRIEUR

Les opérateurs de l'import-export créent leur fédération nationale

Les opérateurs du domaine de l'import et export, se sont organisés en corporation économique, en créant une Fédération nationale des opérateurs en commerce extérieur. La naissance de cette fédération a été annoncée en marge d'une journée de formation et de sensibilisation organisée samedi, par le bureau d'Oran de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), en collaboration avec le bureau national, consacrée à expliquer la méthode d'accès et d'inscription dans la plate-forme numérique nouvellement créée de l'Agence nationale de promotion des exportations. La rencontre, tenue en présence d'opérateurs des wilayas de l'Ouest du pays, sera suivie de trois autres au courant des deux prochaines semaines, qui réuniront des opérateurs dans le domaine du commerce extérieur des wilayas du Centre, de l'Est et du Sud du pays, précisent les responsables de l'UGCAA. Une rencontre nationale aura lieu à Alger avant fin mai courant, pour élire le conseil et le bureau nationaux de la Fédération précitée, révèle la même source. Cette fédération nationale, sera un représentant des importateurs et des exportateurs auprès du ministère du Commerce et de l'Agence nationale de la promotion du commerce extérieur, « pour débattre sur tout ce qui concerne cette catégorie d'opérateurs et fournir des propositions visant la promotion du commerce extérieur », expliquent-ils.

A.A

SALON DJAZAGRO

Organisation d'un concours récompensant les produits et services les plus innovants

Un concours récompensant les produits, matériels, techniques et services les plus innovants dans le domaine de l'agroalimentaire, sera organisé le 30 mai en cours, dans le cadre de la 19ème édition du salon spécialisé Djazagro, ont indiqué dimanche les organisateurs de cette manifestation dans un communiqué. Ce concours, baptisé "Djaz'Innov", est organisé, au vu de "l'avancée rapide du secteur, et du nombre croissant d'innovations lancées", selon les organisateurs. La participation est gratuite et offre une plus grande visibilité auprès de l'écosystème de Djazagro avant, pendant et après le salon, ont-ils souligné. La révélation des lauréats et la remise des trophées est prévue pour le premier jour du salon, lors d'une soirée dédiées aux exposants. L'ensemble des participants, selon le communiqué, bénéficieront d'une signalétique particulière pour les stands exposants, une présence sur un parcours innovation et une mise en avant sur l'espace "Tendances & Innovations" du salon. Les candidats ont eu jusqu'au 29 mai pour présenter leurs produits, services ou technologies innovants répertoriés sur l'un des secteurs présents sur le salon : process, conditionnement et emballage, manutention et transport, produit alimentaire et boissons, ingrédients et arômes, boulangerie et pâtisserie, hygiène et analyse industrielle, restauration et froid, selon la même source.

NI

BULGARIE

QUATRE MORTS DANS L'INCENDIE D'UNE MAISON DE RETRAITE

Quatre résidents d'une maison de retraite sont morts et un autre a été hospitalisé dans un état grave en Bulgarie, suite à un incendie à Varna (Est) dimanche soir de samedi à dimanche, a annoncé la police. Les victimes sont des hommes âgés de 70 à 73 ans et une femme de 88 ans, a indiqué une responsable de la police régionale, Petya Kupova, précisant qu'une femme de 83 ans est entre la vie et la mort. La piste d'un acte criminel provoqué par



un résident atteint de troubles psychiatriques est envisagée. Cette maison de retraite, comme d'au-

limitée, notamment la nuit. En juillet déjà, quatre autres personnes étaient mortes lors d'un incendie dans un établissement appartenant au même propriétaire. En novembre, un incendie avait fait neuf morts dans une autre maison de retraite de la région de Varna. Une enquête du parquet, toujours en cours, a fait état de "nombreuses violations de la réglementation" dans les maisons de retraite de la région de Varna, sans donner plus de détails. Elle fait suite aux plaintes des familles de résidents d'une clinique spécialisée en soins psychiatriques, qui soupçonnent des mauvais traite-

ments et ont signalé des décès survenus peu après l'internement de leurs proches. La Bulgarie est régulièrement épinglée par des organisations internationales concernant les graves lacunes de ses établissements de santé, particulièrement en psychiatrie. Le Conseil de l'Europe avait publiquement tancé en novembre "l'incapacité persistante" de Sofia à adopter des réformes dans le secteur des établissements psychiatriques et sociaux, malgré les rapports depuis 25 ans du Comité pour la prévention de la torture (CPT)

CUBA

Un corps retiré des décombres de l'hôtel, 27 morts au total



Un corps a été retiré samedi des décombres de l'hôtel Saratoga, un établissement emblématique de La Havane soufflé la veille par une explosion, portant le nouveau bilan provisoire à 27 morts. "Il y a un nouveau décès, (un corps) retiré des lieux, ce qui porte le bilan à 27", a indiqué lors d'une conférence de presse le docteur Julio Guerra, chef des services hospitaliers du ministère de la Santé, précisant qu'il s'agit d'une femme de 57 ans. Plusieurs médias indépendants cubains ont fait état de 19 disparus, publiant une liste avec leurs noms et un numéro de contact. Les au-

torités ont elles seulement indiqué que 19 familles avaient demandé des nouvelles de leurs proches. Quatre enfants et adolescents figurent parmi les victimes de cette explosion, probablement due à une fuite de gaz. Sur les 81 personnes blessées, 37 restaient hospitalisées samedi en fin de journée, a précisé le docteur Guerra. Si aucun touriste ne se trouvait à l'intérieur de l'hôtel Saratoga, fermé depuis deux ans en raison de la pandémie, des ouvriers et employés étaient en train de préparer sa réouverture après travaux, prévue mardi prochain. "Au moment de l'accident, 51 employés travail-

laient dans le bâtiment (...), dont 11 sont décédés d'après ce que l'on sait pour l'instant, 13 sont portés disparus, six sont hospitalisés et le reste a réussi à sortir à temps", a expliqué lors d'une conférence de presse Roberto Enriquez Calzadilla, porte-parole du groupe touristique Gaviota. Parmi les victimes se trouve une touriste espagnole de 29 ans qui se promenait près de l'hôtel, son époux également espagnol étant grièvement blessé. "Toute notre affection aux familles et à toutes les victimes et blessés.

CHLEF

Un mort suite à un éboulement dans un chantier à Sidi Akkacha

Une personne est décédée samedi suite à un éboulement lors de travaux de creusement de tranchées pour la pose de canalisations d'assainissement, dans la commune de Sidi Akkacha, à Chlef, a indiqué la direction de wilaya de la Protection civile. Selon un communi-

qué de la Protection civile, l'accident est survenu dans un chantier de réalisation d'un réseau d'assainissement d'un immeuble en construction à proximité de la gare routière de la commune de Sidi Akkacha, suite à un éboulement de terre dont a été victime un ouvrier de 37 ans, mort coincé dans

un fossé de 2,5 mètres de profondeur. L'unité de la Protection civile de Sidi Akkacha est intervenue pour assister la victime, sur place, mais celle-ci, gravement atteinte, a succombé à ses blessures, a-t-on déploré. Sa dépouille a été transférée à l'établissement public hospitalier de Ténès.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

6 décès et 206 blessés ces dernières 24 heures

Six (06) personnes ont trouvé la mort et 206 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant les der-

nières 24 heures, indique un bilan publié ce dimanche par la Protection civile. Les secours de la Protection civile sont intervenus, durant cette période, pour prodiguer les premiers

soins à 6 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bains à travers les wilayas de Blida et Tlemcen

Deux morts asphyxiés au monoxyde de carbone dans la commune d'El-Hanaya

Deux personnes sont mortes samedi dans la commune d'El-Hanaya dans la wilaya de Tlemcen par asphyxie au monoxyde de carbone, selon la Direction de wilaya de la Protection civile. Une femme âgée de 30 ans et son fils de 5 ans sont morts asphyxiés au monoxyde de carbone émanant d'un

chauffe bain dans leur domicile sis à la cité El-Moustakbal dans la commune d'El-Hanaya, a précisé à l'APS la chargée d'information à la Direction de wilaya de la Protection civile, le capitaine Djamil Aboudi. Alertés par un proche de la famille, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour secourir le mari

de la femme décédée et son autre fils âgé de 6 ans, lesquels ont été transférés vers le CHU de Tlemcen pour recevoir les soins nécessaires, selon la même source qui a précisé que les corps des deux victimes ont été transportés à la morgue du même hôpital.

ALGER

Libération d'une femme d'un ressortissant étranger séquestrée

Les services de sûreté de wilaya d'Alger ont réussi à libérer une femme agressée et séquestrée par son ex-époux. "La brigade de la police judiciaire près la sûreté de la circonscription administrative de Hussein-Dey (Alger) a examiné l'affaire liée à l'enlèvement, menace, séquestration, agression sexuelle avec violence, blessures préméditées, faux et usage de faux dans des procès administratifs, accès illégal au système de traitement des données, introduction de fausses informations aux documents de l'état civil, détention de la drogue et des psychotropes", a indiqué la DGSN dans un communiqué. "L'affaire a commencé lorsqu'un ressortissant étranger a déposé plainte après que sa femme de nationalité algérienne ait été enlevée par son ex-époux, a fait savoir la même source. Les éléments de la police judiciaire en coordination avec les services judiciaires territorialement compétents sont parvenus après perquisition du domicile du suspect à mettre la main sur ce dernier et y retrouver la femme du ressortissant étranger. L'opération a également été soldée par la récupération d'un livret de famille étranger, un document altéré, deux (2) photographies, du cannabis et 1,5 capsule de psychotrope". "Le suspect a été présenté devant le tribunal territorialement compétent", a-t-on indiqué de même source.

TIARET

Deux jeunes retrouvés sans vie

Un adolescent de 17 ans a été repêché vendredi, mort noyé dans une mare d'eau au niveau de la zone industrielle de Zaâroura, dans la partie sud de la ville de Tiaret, apprend-on de la direction de la protection civile. Le corps de la victime a été déposé au niveau de la morgue de l'hôpital « Youcef Damardji » de Tiaret et une enquête ouverte par les services de la sûreté de wilaya. Quelques heures auparavant, un autre jeune a été retrouvé sans vie au niveau de l'oued Touil, dans la commune de Zmalet Emir Abdelkader, dans la daïra de Ksar Chellala à quelque 120 km de Tiaret. La victime était portée disparue depuis plusieurs jours avant d'être retrouvée par les éléments de la protection civile, assistés par des chiens pisteurs. Une enquête a été ouverte par la gendarmerie nationale pour élucider les circonstances de la mort du jeune homme.

TLEMCEN

11 blessés dans une collision entre un train et un bus de voyageurs

Onze (11) personnes ont été blessées, samedi dans la wilaya de Tlemcen, suite à une collision entre un train et un bus de transport de voyageurs, selon la direction de wilaya de la Protection civile. L'accident s'est produit samedi aux environs de 16 h sur la RN7 reliant les communes de Tlemcen et de Ain Fezza, au niveau de la route menant aux grottes de Beni Add lorsqu'un train en provenance d'Oran vers Maghnia est entré en collision avec un bus de transport de voyageurs de la wilaya de Chlef qui devait se rendre aux grottes de Beni Add pour une excursion touristique, a déclaré à l'APS la chargée de l'information auprès de cette direction, la capitaine Djamil Aboudi. Les blessés âgés entre 15 et 31 ans ont été transférés par les agents de la protection civile au CHU Tidjani Damerdj de Tlemcen, selon la même source. Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident, conclut la même source.

Salade de Pois chiches libanaise

Ingrédients

- 400 gr de pois chiches en conserve égouttés
- 1 oignon rouge émincé finement
- un demi piment vert haché finement
- 1/2 bouquet de persil frais ciselé
- Un peu de coriandre ou menthe fraîche ciselée
- 1/2 jus de citron
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- Sel, poivre
- Cumin en poudre

Préparation de la salade avec

des pois chiches secs

- Faire tremper une nuit dans l'eau froide les pois chiches.
- Le lendemain, égouttez les puis rincez.
- Remettez les dans une casserole remplir d'eau froide.
- Portez à ébullition avec une pincée de bicarbonate et laissez cuire jusqu'à ce qu'ils deviennent bien tendres (C'est ainsi qu'ils doivent être cuits pour cette salade).
- Épluchez l'oignon puis émincez-le le plus finement possible (au hachoir si vous avez).

- Faire de même pour le piment, le persil, la coriandre rincés.
- Mettre dans un grand bol et mélangez ensemble avec l'huile d'olive et le jus de citron. Assaisonnez.
- Ajoutez l'oignon, le persil, la coriandre, le piment finement hachés et ajoutez les pois chiches cuits, égouttés rincés et refroidis ou ceux en conserve rincés.
- Mélangez et rectifiez l'assaisonnement si nécessaire.
- Pour finir, parsemez de cumin en poudre. Mettre au frais et servir cette salade de pois chiches bien fraîche



Crumble d'aubergine au parmesan



- Difficulté : Recette facile
- Temps de préparation : 15 minutes
- temps de cuisson : 50 minutes

Ingrédients pour le crumble d'aubergine et parmesan

- 4 grosses tomates bien mûres (250 gr environ)
- 2 gousses d'ail
- 1 belle aubergine
- 1/2 bouquet de basilic frais
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- Sel, poivre

Pour la pâte du crumble

- 110 gr de farine
- 75 gr de parmesan
- 100 gr de beurre
- 30 gr de chapelure dorée
- Basilic sec
- Sel, poivre

Préparation étape par étape du crumble d'aubergine

- Préchauffer votre four à 180° C.
- Peler les tomates et coupez les en dés.
- Les faire revenir dans une marmite avec un filet d'huile d'olive. Saler, poivrer (si vous aimez, ajouter du piment d'Espelette).
- Ajouter l'ail écrasée, le basilic frais ciselé.
- Couvrir et mijoter quelques minutes.
- Couper l'aubergine en deux dans le sens de la longueur et découper des demi tranches de 1 cm d'épaisseur environ.
- Les mettre dans la marmite et ajouter un peu d'eau.
- Couvrir et laisser cuire.
- Vérifier que les aubergines ne manquent pas d'eau.
- Retirer du feu et répartir dans un plat à gratin.
- Préparer la pâte du crumble en sablant entre vos mains tous les ingrédients.
- Recouvrir les aubergines uniformément et enfourner jusqu'à ce que le crumble soit bien doré.
- Servir chaud à la sortie du four.

TIAN AUX LÉGUMES {AUBERGINE TOMATE ET POIVRON}

Ingrédients pour un petit ramequin en porcelaine

- 1 aubergine moyenne
- 2 tomates allongées
- 1 poivron vert
- 1 cuillère à soupe d'herbe de Provence
- Fleur de thym
- Huile d'olive
- 2 gousses d'ail
- Sel, poivre

RÉGLAGE CUISSON A L'OMNICUISEUR

- Temps total : 50 minutes
- Haut : maxi (2) 20 min, puis mini (1) 10 min
- Bas : maxi (2)
- Inversion : Après 25 minutes



ETAPES ET PREPARATION

- Lavez et essuyez les légumes. Épépinez le poivron et coupez en rondelles de 4 mm environ.
- Tranchez les tomates ainsi que l'auber-

gine.

- Déposez les rondelles de poivron dans le fond du moule, arrosez d'un filet d'huile d'olive, sel, poivre et gousse d'ail.
- Continuez en intercalant rondelles d'aubergines avec celles de tomates en les faisant chevaucher et en serrant suffisamment.
- Arroser d'huile d'olive.
- Parsemer d'herbes de Provence, fleur de thym (ou romarin), sel, poivre
- Déposez le plat dans la petite cocotte.
- Versez 10 cuillères à soupe d'eau. Refermez la cocotte.
- Programmez 25 minutes au thermostat pour une cuisson maxi en bas et en haut (2). Après 25 min de cuisson, faire une inversion de la cocotte et poursuivre la cuisson totale du tian aux légumes.
- Bonne dégustation

DES REPAS DU SOIR FACILES DE RECETTES RAMADAN 2021, POUR VOUS AIDER

Pendant Le Ramadan c'est aussi l'occasion de proposer ses meilleurs plats cuisinés plus savoureux les uns que les autres. Après une période de jeûne (surtout caniculaire), on mange beaucoup plus avec ses yeux. Alors pour rompre cette journée fatigante, chaque plat proposé est bien démarqué de l'entrée, au plat principal jusqu'au dessert pour nous permettre de bien reprendre en

énergie et tenir les 24 heures suivantes de jeun supplémentaire.

Quelles recettes préparer durant le mois sacré du Ramadan

Dans la catégorie Recettes RAMADAN vous pourrez retrouver tous les différents menus regroupant les meilleures

recettes déjà publiées mais également les nouvelles recettes. Parmi elles, vous pourrez compter sur mes recettes traditionnelles de la cuisine algérienne (et berbère kabyle), marocaine, tunisienne, libanaise ou turque. Toutes venues étoffer la catégorie durant l'année et celles et s'ajouteront tout au long de ce mois. Des recettes de ffour rapides et faciles pour la plupart et surtout économiques.

BRICK AU THON ET HARISSA

Ingrédient pour 5 à 10 bricks au thon

- des feuilles de bricks de préférence carré
- 3 belles pommes de terre
- Persil et coriandre ciselés
- Huile d'olive
- Cumin, sel
- 1 boîte de thon émietté au naturel
- 1 Oeuf, 1 par feuille de brick
- Portion de fromage fondu ou fromage râpé
- Harissa

Etapes et préparation

- Épluchez les pommes de terres, les couper en dès et les mettre à cuire avec de l'eau et du sel.
- Les écraser à la fourchette et y rajouter le cumin, le persil, la coriandre et l'huile d'olive.
- Égouttez le thon. Déposez une brick sur une assiette.
- Repliez les bords pour d'obtenir un carré.
- Badigeonner d'harissa. Déposer une

cuillère de pommes de terre, une couche de thon, casser l'œuf sur l'ensemble.

- Ajouter le fromage râpé et rabattre chaque pointe l'une sur l'autre on obtient un triangle.
- Faire chauffer l'huile de friture. Faire glisser la brick dans la poêle très délicatement sans risquer de vous brûler. Laissez dorer.
- Si vous n'aimez pas le jaune coulant, vous pouvez laissez cuire la brick plus longtemps.
- Déposez sur du papier absorbant. Dégustez avec du citron.

FEUILLE DE BRICK MAISON INRATABLE

Quels ingrédients pour la pâte à feuille de brick

- 200 gr de farine
- 50 gr de semoule extra fine
- Une pincée de sel
- 1 oeuf entier
- Eau

Préparation des feuilles de brick maison

- Dans un saladier, verser la farine, la semoule, le sel, l'oeuf et l'eau.

- Mélanger énergiquement au fouet en rajoutant progressivement de l'eau jusqu'à obtenir une pâte qui ressemble à une pâte à crêpe.
- Passer ensuite le mélange au blender pour 2 minutes environ rentre la préparation bien lisse sans grumeaux.
- Préchauffer la poêle à crêpe anti-adhésive à feu très doux.
- Hors du feu et avec un pinceau, badigeonner toute la surface de la crêpière en croisant vos gestes une fois verticale et une fois horizontale.
- Attendre que les extrémités de la crêpe se détachent des bords puis retirez la dé-

licatement sur un plat de service.

- Déposer au fur et à mesure chaque feuille cuite sur un linge propre et huiler légèrement sa surface pour que celle-ci ne se dessèche pas.
- Continuez jusqu'à épuisement de la pâte.
- Une fois terminée, emballer les feuilles de brick de film alimentaire afin d'éviter qu'elles deviennent sèches.
- Vous pouvez les utiliser de suite pour réaliser des bricks, des boureks ou des cigares ou les conserver au frais jusqu'à leur utilisation ultérieure.

Jardin d'essai du Hamma (Alger) Nécessité de préserver le site

Le Jardin d'essai est littéralement envahi par les visiteurs qui viennent de toutes les wilayas du pays. Au fil du temps, ce jardin botanique est devenu un lieu de villégiature qui attire de plus en plus de monde. Cependant, le nombre grandissant de visiteurs n'est pas sans conséquences sur le jardin qui, faut-il le rappeler, est un jardin botanique consacré à la recherche et au développement de la flore. Si certains visiteurs s'abstiennent même de fouler les carrés de pelouse, et font mine d'un civisme saisissant, d'autres y organisent des pique-niques et laissent des déchets et des débris dans les entrailles même du

jardin. L'affluence est si importante qu'il devient impossible de canaliser tous les visiteurs. Des marées humaines, composées essentiellement d'enfants et d'adolescents, sillonnent, dans les moments de grande affluence, les allées du jardin lui conférant des allures de foire. Certains visiteurs n'hésitent pas à s'installer confortablement entre les arbres avec tout ce que cela peut engendrer comme dégradation pour les végétaux. Jusqu'à présent, les agents et les travailleurs du Jardin d'essai arrivent, par le travail qu'ils fournissent, à contrebalancer ces dégradations. Toutefois, à l'allure où vont les choses, il deviendra difficile à l'avenir d'entretenir le jardin et de maintenir un état constant d'hygiène et de conser-

vation. «Il serait peut-être judicieux de limiter le nombre de visiteurs», suggère un inconditionnel du jardin. Et un autre de sur-encherir : «Il est injuste de limiter le nombre de visiteurs, d'autant plus que la majorité d'entre eux viennent des wilayas de l'intérieur et parcourent des centaines de kilomètres». Les avis divergent tant il serait vain de vouloir satisfaire tout un chacun. Pour maintenir le jardin dans un état de conservation parfaite et constante, il faudrait peut-être recourir à la sensibilisation du public. Les visiteurs doivent être pris en charge dès leur entrée dans le jardin. «En plus des panneaux et écriteaux qui indiquent les règles à suivre, il faudrait que du personnel soit retenu pour accomplir la

tâche de sensibilisation, en rappelant aux visiteurs oralement les règles à ne pas transgresser et les conduites à suivre», propose un visiteur. Cet aspect de la gestion du jardin, qui a trait à la sensibilisation du public, s'avère non seulement indispensable, mais également salvatrice pour le jardin, qui a été, faut-il le rappeler, réhabilité à coups de milliards. Cette merveille unique en son genre ne doit plus jamais sombrer dans la décrépitude et la disgrâce, comme ce fut le cas durant une certaine période. Le jardin a été sauvé in extremis de la disparition grâce aux efforts et au travail fourni par les amoureux de la nature, il doit par voie de conséquence être sauvegardé pour les générations futures.

ANNABA

La passerelle piétonne ouverte à El Bouni

La passerelle piétonne dans le tronçon de la route nationale 16 dans la commune d'El-Bouni, près de la cité des 900 logements, qui a été endommagée depuis décembre 2021, est enfin restaurée et mise en place au grand bonheur de ses usagers. Ces derniers ont été contraints durant les cinq derniers mois, à faire usage du tunnel piéton ou de traverser dangereusement la route nationale en s'exposant à tous les risques. C'est d'ailleurs le cas

d'une vieille dame ayant perdu la vie, en mars dernier, après avoir été percutée par une voiture en pleine vitesse. Le tunnel piéton, aménagé par la Direction des travaux publics de la wilaya, a pris le relais durant cette période. Cependant, beaucoup de citoyens hésitent à l'utiliser notamment durant les périodes nocturnes de peur d'être victimes d'agression en l'absence de caméras de surveillance et d'agents de police sur les lieux. Pour rappel, la passerelle en

question a été percutée par un engin transporté par une semi-remorque et s'est effondrée faisant deux blessés. Le retour de cette structure indispensable va permettre aux citoyens une mobilité sécurisée de part et d'autre de la route nationale. Des riverains ont également appelé les autorités à mieux aménager le tunnel et l'équiper en caméras de surveillance et le sécuriser car il s'est avéré, durant les mois précédents, une alternative fiable de la passerelle.

CONSTANTINE

90 % des bénéficiaires de contrats de pré-emploi, intégrés « avant fin 2022 »

Le taux d'intégration des bénéficiaires des contrats de pré-emploi, tous secteurs confondus, atteindra 90 % dans la wilaya de Constantine avant fin 2022, a-t-on appris auprès de l'antenne locale de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM). « Les efforts consentis pour l'intégration de cette frange de demandeurs d'emploi dans leurs postes de travail se fait à un rythme accéléré en vue d'atteindre un taux de 90 % avant la fin 2022 », a déclaré à l'APS le directeur de l'antenne locale de l'ANEM, Lokman Messaoudane, également responsable de la commission du suivi de l'intégration professionnelle et sociale. Actuellement, le taux d'intégration recensé à l'échelle locale est évalué à 60 %, a-t-il fait savoir, soulignant que l'opération a été finalisée dans divers secteurs à l'instar de celui de la santé, de l'enseignement supérieur et de la recherche scienti-

fique, et économique. M. Messaoudane a ajouté, dans ce même cadre, que des efforts seront déployés et intensifiés pour le parachèvement de l'opération d'intégration des employés du secteur de l'éducation nationale, et cela avant la fin du mois de mai en cours, parallèlement à l'élaboration d'un fichier national ayant pour but de recenser le reste des bénéficiaires de ce type de contrats, en vue de leur intégration. A cet effet et selon la même source, il a été procédé à l'élaboration de listes nominatives des bénéficiaires de cette opération en étroite collaboration avec les services du secteur de l'emploi et d'autres partenaires après l'assainissement et l'actualisation des dossiers. Le nombre des travailleurs qui fera l'objet de titularisation est estimé à 5.140 personnes, dont 3.100 travailleurs dans le secteur de l'éducation nationale, 1 900 dans celui de l'intérieur et des collectivi-

tés locales, 70 dans celui des affaires religieuses et des wakfs, et 70 autres dans le secteur de la jeunesse et des sports. Selon le directeur de l'antenne locale de l'Agence nationale de l'emploi, depuis 2020 jusqu'à aujourd'hui près de 5 000 employés ont été intégrés dans divers secteurs, malgré certains obstacles signalés lors du parachèvement de cette opération, faisant remarquer que le processus d'intégration du personnel des cantines scolaires se poursuit après la modification du décret exécutif 19/336 et sa prolongation jusqu'au 2023. D'autre part, il sera procédé à la création du poste d'encadreur pédagogique ou conseiller pédagogique afin de garantir l'intégration des titulaires de contrats de pré-emploi dans le secteur de l'éducation nationale et les transférer du corps administratif au corps pédagogique.

M.E.H

SIDI BEL-ABBÈS

Coopération pour la promotion de l'éducation environnementale

Les directions de l'Environnement et de l'Éducation de la wilaya de Sidi Bel-Abbes ont signé une convention de coopération pour la promotion de l'éducation environnementale en milieu scolaire et la création de clubs verts, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'Environnement. La convention permettra de consolider les acquis et relever les défis dans le domaine de l'environnement et du développement durable, en plus de concrétiser le programme visant la promotion de l'éducation environnementale à travers des activités pédagogiques scolaires. L'initiative vise également à doter les établissements scolaires de clubs verts en tant qu'espaces interactifs et de divertissement pour les élèves devant leur permettre d'exprimer et de développer leurs connaissances, leurs

performances et leurs comportements dans le domaine de l'environnement et du développement durable, a-t-on souligné. Les activités du club vert comporte l'information, la sensibilisation et l'éducation dans le domaine de l'environnement à travers diverses activités pratiques et expressives mais aussi des sorties pédagogiques, a-t-on ajouté. En vertu de cette convention, la direction de l'Environnement coordonne avec l'Institut national de formation sur l'environnement pour former les enseignants des trois phases pédagogiques dans le domaine de l'environnement et du développement durable et des encadreurs des clubs environnementaux, tout en assurant la formation des cadres administratifs et pédagogiques des établissements scolaires dans le domaine de la sensibilisation et de l'éducation

environnementale. La maison de l'environnement peut, dans le cadre de la convention, accompagner les activités des clubs verts et encadrer leurs adhérents au sein des établissements scolaires, a-t-on encore fait savoir, signalant qu'une commission de wilaya dans le domaine de l'éducation environnementale et du développement durable a été mise en place pour la mise en oeuvre du programme d'activités au niveau des établissements scolaires et son évaluation à la fin de chaque semestre. La commission est composée de représentants des directions de l'Éducation et de l'Environnement, d'associations de parents d'élèves et autres activant dans le domaine de l'environnement et du développement durable et de compétences spécialisées en énergies renouvelables.

Tizi-Ouzou

La CNSC appelle à soutenir la démarche de "rassemblement" du Président Tebboune

Le président de la Coordination nationale de la société civile (CNSC), Abdelhafidh Bessalah, a appelé samedi à Tizi-Ouzou, à soutenir la démarche de "rassemblement" initiée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. S'exprimant lors d'une rencontre à l'occasion de la journée de la Mémoire et commémorant le 77ème anniversaire des événements sanglants du 8 mai 1945, M. Bessalah a mis l'accent sur "la nécessaire adhésion et mobilisation large" de la société civile à cette démarche. C'est "une démarche et un rempart infranchissable visant la consolidation de la cohésion nationale par le rassemblement de toutes les forces vives de la nation dans l'objectif de prémunir notre pays de toutes les intentions malveillantes auxquelles il fait face", a-t-il soutenu lors de cette rencontre organisée au Musée régional du moudjahid. Il a, dans ce sillage, exhorté les jeunes générations à "s'inspirer du sacrifice de nos martyrs et vaillants moudjahidines qui se sont sacrifiés dans l'union et la fraternité pour libérer l'Algérie du joug colonial". Evoquant les sanglants événements du 8 mai 1945, M. Bessalah a estimé que "nul ne doit oublier ou pardonner ces massacres et les innombrables autres commis par le colonialisme contre l'Algérie et son peuple", soulignant l'impératif de "protéger le pays et sa mémoire qui font face à des tentatives de déstabilisation et de perversion par des parties hostiles et manipulatrices". Le responsable associatif a appelé, également, à poursuivre le combat pour la reconnaissance de ces massacres et de tous les crimes du colonialisme par l'Etat français et l'indemnisation des victimes. "Nous ne cesserons jamais de revendiquer la reconnaissance de ces massacres et l'indemnisation des victimes", dira-t-il, à ce propos. Lors de cette rencontre, initiée par la coordination de wilaya de la société civile, en collaboration avec les organisations locales, plusieurs témoignages ont été apportés sur ces massacres. Youcef Sahel, enseignant-chercheur au département d'Histoire de l'Université Mouloud Mammeri, a considéré que ces massacres ont "mis à nu le mensonge colonial et demeurent l'empreinte de la cruauté".

Kahina Tasseda

Journée d'information sur la médecine du travail

Des participants à une journée d'information sur la médecine du travail ont souligné à Tizi-Ouzou, l'importance d'un accompagnement du médecin de travail par des équipes pluridisciplinaires. Les intervenants lors de cette rencontre organisée au Centre Hospitalo-universitaire CHU Nedir Mohamed ont mis en exergue les interférences de différents facteurs environnementaux sur la santé en milieu professionnel. Il est impératif de "savoir définir les risques qui pourraient causer préjudice à la santé et à la sécurité des employés, et ce, tant physiquement que psychologiquement et de créer un environnement sécurisé de travail", a souligné, à ce propos, le Professeur Arib Mezdad Amel. Pour ce faire, a-t-elle estimé, "le médecin du travail doit être accompagné dans sa mission d'une équipe pluridisciplinaire pour identifier les risques et expositions afin d'établir un plan de travail". De son côté, le Professeur en épidémiologie, Arezki Tibiche, a considéré que près de 10 à 15 % de maladies contractées en milieu professionnel "ont une cause environnementale". Ce qui participe, a-t-il ajouté, à "la provocation de plusieurs pathologies cancéreuses". Une réalité qui exige pour les prévenir, "un contrôle environnemental permanent et rigoureux en milieu professionnel".

KT

MASCARA

Mise en service prochaine de plus de 20 opérations de développement

Plus de 20 opérations de développement, inscrites à l'indicatif de la wilaya de Mascara, seront mises en service le 5 juillet prochain, à l'occasion de la célébration du 60e anniversaire de la fête d'indépendance, a annoncé jeudi le wali, Abdelkhalek Sayouda. Dans une allocution prononcée lors d'une cérémonie en l'honneur de la presse locale dans le cadre de la journée mondiale de la liberté de la presse célébrée le 3 mai de chaque année, Abdelkhalek Sayouda a indiqué que 21 opérations seront mises en service le 5 juillet prochain à l'occasion de la célébration du 60e anniversaire de l'indépendance. Le chef de l'exécutif de wilaya a rappelé, au passage, que 191 opérations de développement au profit des zones rurales enclavées ont été livrées en fin d'année écoulée. Il a fait part également du lancement en réalisation de



216 opérations de développement qui entrent dans le cadre des plans communaux de développement au titre de l'année en cours sur un total de 224 inscrites portant notamment sur l'approvisionnement en eau potable, le raccordement au réseau d'assainissement, le désenclavement, l'

amélioration urbaine, la réalisation de stades de sports de proximité et de l'éclairage public, l'extension de classes d'écoles primaires et de cantines scolaires. Le wali de Mascara a affirmé, dans la foulée, que les autorités de wilaya ont réalisé les objectifs tracés de l'année écoulée, en témoignant la concrétisation de tous les programmes de développement. Par ailleurs, M. Sayouda a qualifié la famille de la presse locale de "partenaire à part entière des autorités locales en matière de développement local", déclarant que "les autorités locales ne ménageront aucun effort pour faciliter aux médias l'accès aux informations, en plus de la prise en charge de leurs préoccupations pour améliorer leurs conditions de travail".

La cérémonie, qui a vu la présence des autorités locales civiles et militaires, a été mise à profit pour honorer les représentants des organes de presse ainsi que la veuve du correspondant de presse, Barhouche Benaoumeur.

M'SILA

Raccordement de plus de 1.300 foyers à l'électricité et au gaz à Khobana et M'cif

Au total, 1.337 foyers ont été raccordés récemment à l'électricité et au gaz dans les communes de Khobana et M'cif (wilaya de M'sila), a indiqué le wali, Abdelkader Djellaoui. Intervenant en marge de l'inauguration de ces projets de raccordement dans les communes de Khobana et M'cif, dans le cadre de la semaine de la mémoire, dédiée aux massacres du 8 mai 1945, M. Djellaoui a rappelé que ces opérations font partie d'un vaste programme de raccordement à l'électricité et au gaz. Il a fait état, dans ce contexte, de l'inscription à travers la wilaya de 49 opérations de raccordement de 4.082 foyers, dont 603 localisés dans les zones d'ombre, ajoutant que ce pro-

gramme qui a atteint un taux d'avancement de 90% sera réceptionné "avant la fin de l'année en cours". Une enveloppe financière estimée à 2,660 milliards de dinars a été mobilisée pour la concrétisation de 12 opérations, a indiqué le même responsable, détaillant que 940 millions de dinars ont été consacrés pour le raccordement exclusif à l'électricité et au gaz des zones d'ombre, un programme, dit-il, réalisé en totalité. Aussi, 43 foyers de la localité de Gabouhia, relevant de la commune de Khobana, ont été raccordés à l'électricité et 1.294 foyers raccordés au gaz naturel dans les localités de Draa M'sif, Bir Arbi et Ouled Sidi Saïd dans la commune de M'cif. Ces opérations ont

nécessité la réalisation d'un réseau de gaz d'une longueur de 85 km pour une enveloppe financière de 190 millions de dinars, a expliqué le directeur de l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz de M'sila, Hocine Hadj Arroussi. Des journées d'études, des rencontres et des activités culturelles et sportives seront organisées pendant la semaine de la mémoire, à compter du 8 mai, à travers les communes de la wilaya de M'sila et sont organisées par les Directions de wilaya de l'éducation, des moudjahidine, des affaires religieuses et des wakfs ainsi que l'université de M'sila, a-t-on noté.

M.Toumi

OUARGLA

Lancement de diverses opérations de développement

Diverses opérations de développement ont été lancées hier dans la daïra de Sidi-Khouiled (périphérie d'Ouargla), à l'occasion de la Journée nationale de la Mémoire, marquant la commémoration des massacres du 8 mai 1945, a-t-on constaté. Il s'agit de projets d'aménagement urbain comprenant la réalisation, le revêtement et la remise en état de routes, la réalisation de trottoirs, en plus de la construction de classes d'extension. Parmi ces projets, figurent la réhabilitation de 2,5 km de routes au du vieux quartier de Sidi-Khouiled et de 1,5 km dans le quartier El-Moustakbel. Outre l'inauguration d'un marché de proximité

dans la localité de Ain-Moussa, les autorités de la wilaya d'Ouargla ont donné le coup d'envoi de deux projets de réalisation de classes d'extension pour le cycle d'enseignement primaire à Sidi-Khouiled. Le wali d'Ouargla, Mustapha Aghamir, a mis l'accent, à cette occasion, sur le respect des normes, de la qualité et des délais contractuels des travaux, tout en étant attentif aux préoccupations soulevées par les habitants concernant notamment le développement local, tels que l'alimentation en eau potable, l'assainissement et l'auto-construction. La commémoration de la journée nationale de la Mémoire a donné lieu, en outre, à diffé-

rentes activités culturelles et sportives, dont la tenue au centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA-Abdelkader Bensebgag), d'une exposition historique et d'autres dédiées à l'artisanat et aux métiers de la formation professionnelle, en plus d'une représentation théâtrale. Auparavant, les autorités de la wilaya, accompagnées de la famille révolutionnaire, ont procédé à la levée des couleurs nationales et au dépôt d'une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative, avant la récitation de la "Fatiha" du Saint Coran, en recueillement à la mémoire des chouchada de la glorieuse révolution de libération.

Signature de deux conventions pour renforcer la coopération et la formation dans le domaine de l'environnement

La direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Oran a paraphé, dernièrement, deux conventions avec l'entreprise de recyclage et le bureau de wilaya de l'Organisation algérienne de l'environnement et de la citoyenneté, en vue de renforcer la coopération dans le domaine de l'environnement et de la formation. Ces deux conventions entrent dans le cadre de la mise en œuvre au niveau local des conventions signées entre les ministères de la Formation et de l'Enseignement professionnels et de l'Environnement, en vue de diffuser la

culture environnementale et promouvoir les métiers verts générateurs de richesse, a-t-on appris de la direction de wilaya de l'environnement. La convention signée avec l'entreprise de recyclage écologique relevant du ministère de l'Environnement concerne les stagiaires des établissements de formation qui bénéficient de stages au niveau de cette entreprise, a-t-on indiqué. Cet accord stipule également de l'entreprise précitée la récupération de tous les matériaux recyclables dans les établissements de formation de la wilaya, tels que le fer, le plastique et le papier pour les recycler. La deuxième convention, signée

avec le bureau de wilaya de l'Organisation algérienne de l'environnement et de la citoyenneté, a trait notamment à l'activation du volet sensibilisation et information pour la protection de l'environnement et la promotion de la culture environnementale, en organisant des campagnes de sensibilisation et des expositions avec la participation des stagiaires et fonctionnaires des centres de formation professionnelle. Des portes ouvertes conjointes seront aussi organisées par les deux parties pour présenter les spécialités environnementales actuellement disponibles et à inclure à l'avenir.

KL

ORAN

L'opération de réhabilitation de la station de dessalement d'El Mactaa lancée

Une opération de réhabilitation de la station de dessalement d'eau de mer implantée dans la localité d'El-Mactâa, qui assure une grande partie des besoins en eau potable de la wilaya d'Oran, a été lancée en vue d'augmenter sa production, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale des ressources en eau. Le directeur local des ressources en eau, Moussa Lebgaï a indiqué que la réhabilitation de la station de dessalement d'eau de mer d'El Mactaa se poursuivra jusqu'au 14 mai en cours pour augmenter la quantité de la station de 230 000 mètres cubes/jour à 300.000 M3/J puis 380.000 M3/J en fin mai en cours, soulignant que la production de la station ne s'arrêtera pas durant la période réhabilitation mais baissera à 120 000 m3/j. Pour sa part, le Directeur général de la Société d'eau et d'assainissement « SEOR », Oussama Halaili a rassuré que le programme de distribution de l'eau potable dans la wilaya se poursuivra « normalement », faisant savoir que le déficit estimé à 110 000 m3/j sera comblé par le couloir « MAO » (Mostaganem-Arzew-Oran), alimenté par les barrages de Chellif et de Boughrara. La société par action «dessalement d'El Mactâa » avait signé, en novembre 2021 un contrat avec le groupe international « Dar El Hendasa » afin d'assurer les études, le conseil et le suivi du projet de réhabilitation de la station de dessalement d'eau de mer d'El Mactâa, afin de permettre à la station d'atteindre sa capacité de production optimale, estimée à 500.000 m3/j à l'horizon 2024 et d'améliorer la qualité de l'eau potable. L'augmentation de la capacité de production à 380 000 m3 par jour constitue une première étape dans le cadre du projet global de réhabilitation de la station, qui sera suivie d'autres étapes, et ce, jusqu'à atteindre la capacité de production optimale en 2024. Le directeur des Ressources en eau d'Oran a déclaré que le succès de la première phase de réhabilitation celle d'atteindre 380.000 m3/j permettra à la wilaya d'Oran d'assurer un meilleur approvisionnement en eau potable, notamment à l'approche des Jeux méditerranéens et de la saison estivale, soulignant qu'une capacité de production de 500 000 m3/jour permettra de miser davantage sur l'eau de mer dessalée et de réserver les eaux superficielles et souterraines pour l'agriculture, entre autres.

BECHAR

Projet de réhabilitation des urgences médicochirurgicales de trois

Un projet de réhabilitation et de modernisation des services des urgences médicochirurgicales (UMC) de trois structures hospitalières dans la wilaya de Bechar sera lancé prochainement, a-t-on appris des services de la wilaya. Il s'agit des services UMC des établissements publics hospitaliers "Tourabi Boudjemâa" de Bechar, "Bechri Belkacem" d'Abadla et du service psychiatrique de Bechar, a-t-on précisé. L'opération vise l'amélioration, la modernisation et le renforcement de la prise en charge médicale des cas d'urgence au niveau de ces structures et aussi de parfaire les conditions de travail des personnels médicaux et paramédicaux, a-t-on expliqué. Outre ce projet, le secteur de la santé va acquérir deux (2) nouveaux appareils de réaction en chaîne polymérase (PCR), en vue de renforcer le laboratoire de l'hôpital "Tourabi Boudjemâa" en équipements destinés au renforcement du dépistage rapide des virus, dont celui du coronavirus (COVID-19), a-t-on également fait savoir.

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

1ÈRE ÉDITION DE LA JOURNÉE DE LA M'LAYA CONSTANTINOISE: Ode à l'étoffe, symbole de grâce et d'authenticité

La première édition de "La journée de la m'laya constantinoise" s'est ouverte, samedi soir, au musée public national des arts et des expressions culturelles traditionnelles palais Ahmed-Bey de Constantine avec une ode à la belle étoffe, déclamée par la poétesse, Radia Gouga. De son recueil "Dhikrayate Lala Z'haira" (Souvenirs de Lala Z'haira), la poétesse, également artiste plasticienne, a récité "Hikayate El M'laya", un poème populaire du dialecte constantinois à travers lequel elle a relaté l'histoire de cet habit, symbole de grâce et d'authenticité, la manière de le porter ainsi que ses accessoires. Maniant le verbe avec art et manière, la poétesse a "dépeint" laâjar, cette voilette blanche ou écru délicatement brodée, ou encore "la chebrela", une sorte de ballerine autrefois l'ultime accessoire des élégantes femmes constantinoises à la m'laya. Dans son histoire sur la m'laya, Radia Gouga, cristallisant un langage poétique des plus captivants, a rappelé la m'laya, citée dans l'histoire de Nedjma et le poète Djaballah dont l'histoire d'amour



a été immortalisé à travers la célèbre chanson "El Boughi", la qacida qui inspira plusieurs chanteurs de malouf. Le poème a donné lieu à un riche débat axé sur les origines de la m'laya, et la différence entre les m'layas de Constantine, Souk Ahras, Guelma et Annaba, animé par les présents entre universitaires et étudiants. Lancée sous le slo-

gan "Constantine, la m'laya patrimoine et récit", la première édition de "La journée de la m'laya constantinoise" a été également marquée par l'organisation d'une séance sur l'art de porter cette étoffe, patrimoine immatériel, incarnant l'identité et la séduction et qui fait aujourd'hui très rare dans les rues de Constantine. Aussi, une

exposition de tableaux et de photos présentant la m'laya sous divers angles, signés par plusieurs artistes orne les galeries du palais Ahmed Bey. Inscrite dans le cadre du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), la première édition de la m'laya qui devra s'étaler jusqu'à mardi prochaine enchaîne avec l'ouverture d'une exposition d'habits et de bijoux traditionnels de "Dar Azzi", une des plus anciennes et des plus réputées maisons de confection de gandouras brodées de fil d'or, medjboud et fetla. Un défilé de jeunes filles en m'laya depuis le musée Ahmed Bey vers la fontaine de Sidi Djelliss, dans la vieille ville est également prévu ainsi que la projection d'un documentaire, réalisé par le musée Ahmed-Bey retraçant l'histoire de la m'laya. L'événement sera clôturé par la remise de prix aux vainqueurs du concours de la meilleure m'laya cousue et la meilleure photo, initié par le musée public national des arts et des expressions culturelles traditionnelles palais Ahmed-Bey pour encourager artisans, couturiers et photographes à s'intéresser à cette étoffe et à participer à la préservation de ce patrimoine immatériel.

M.El Hadi

KHENCHELA

Deux films documentaires sur les martyrs Abbas Laghrour et Amar Nasraoui

Deux (2) films documentaires sur les martyrs Abbas Laghrour et Amar Nasraoui viennent d'être produits par la direction des moudjahidine et ayants-droits de la wilaya de Khenchela, en coordination avec le Musée régional du moudjahid, la cellule de communication de la wilaya et l'entreprise Digital Arts, a indiqué Saïd Cherikhi, directeur des moudjahidine. Ces deux documentaires intitulés "Abbas Laghrour, les tourments d'un chahid révolté" et "Amar Nasraoui, le lion des monts Nememcha", ont été produits dans le cadre de la journée nationale de la Mémoire (8 mai), a précisé M. Cherikhi. Le film sur le héros Abbas Laghrour, du réalisateur Hicham Remadeni, a été coproduit par l'entreprise de production audiovisuelle Digital Arts, la Direction des



moudjahidine et le Musée du moudjahid en coordination avec la cellule de communication de la wilaya et la contribution d'un opérateur économique privé. L'oeuvre de 22 minutes met en exergue, au travers de témoignages de ses compagnons, l'itinéraire de ce chahid depuis son enfance jusqu'à sa mort le 25 juillet 1957 sur les frontières algéro-tunisiennes en passant par son militantisme avant la Révolution et son combat durant la

Guerre de libération nationale, selon le même cadre qui a indiqué que sa projection aura lieu à la salle des conférences du musée du moudjahid ce 8 mai, journée de la Mémoire. Réalisé par Toufik Cherbel et coproduit avec le concours du Musée du moudjahid, le documentaire sur le Chahid Amar Nasraoui, alias Amar Rafale (1930-1959), met en lumière durant 19 minutes

l'héroïsme de ce révolutionnaire et les batailles auxquelles il a pris part durant la révolution libératrice. L'objectif de la production de ces deux films documentaires est de préserver la mémoire du combat de deux hommes, originaires de la wilaya de Khenchela, qui ont donné leurs vies pour l'indépendance du pays et transmettre leur message aux jeunes générations pour consolider leur sens patriotique, a ajouté M. Cherikhi.

DÉCÈS

La poétesse et romancière Amina Mekahli n'est plus

La poétesse, romancière et traductrice Amina Mekahli s'est éteinte dans la nuit de samedi à dimanche, à l'âge de 55 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Connue d'abord pour sa poésie, Amina Mekahli avait été lauréate du prix international de poésie Léopold-Sédar-Senghor en 2017 pour son poème "Je suis de

vous", en 2018 pour l'ensemble de son oeuvre puis en 2019 pour son poème "Lèvres sans timbre". Ambassadrice de ce prix international, Amina Mekahli a vu plusieurs de ses poèmes traduits et publiés dans de nombreuses anthologies. Amina Mekahli avait publié son premier roman "Le secret de la Girelle" en 2016, suivi de "Nomade brulant" en 2017 et d'un recueil de

nouvelles "Les éléphants ne meurent pas d'oubli" en 2018. Elle a également signé en 2015 les textes du beau-livre "Tiaret, chevaux et légendes" illustré par les oeuvres du photographe Nacer Ouadahi. Son recueil "Les petits cailloux du silence" a été traduit vers l'Italien par le poétesse Cinzia Demi et publié en Italie en début d'année.

CNAL

Réactivation imminente du Conseil national des arts et des lettres

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a annoncé, samedi soir à Alger la "réactivation imminente" du Conseil national des arts et des lettres (CNAL) avec de nouvelles mesures tendant à "améliorer la vie des artistes". S'exprimant lors d'une rencontre avec les artistes au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, à l'occasion de l'Aid El Fitr, la ministre de la Culture et des

Arts, a annoncé "l'installation prochaine" du nouveau bureau du CNAL, lequel sera doté de "nouvelles prérogatives et d'une batterie de nouvelles lois en faveur d'une meilleure prise en charge des préoccupations socioprofessionnelles des artistes". La rencontre a également, permis à la ministre de faire part aux artistes de la reconnaissance de l'Etat algérien envers eux, "acteurs, par leur créativité proli-

fique", de la "protection, la sauvegarde et la promotion de l'héritage culturel algérien". Rappelant les contraintes artistiques et les difficultés sociales engendrées par la pandémie du Coronavirus durant plus de deux ans, où toute activité culturelle était suspendue, Mme Mouloudji a réitéré "la disposition permanente" de son département à "soutenir et accompagner les artistes de toutes les disciplines".

SÉTIF

40 artistes participent au Salon national des arts plastiques

Quarante (40) artistes plasticiens issus de plusieurs wilayas du pays participent au Salon national des arts plastiques ouvert samedi au siège de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) au centre-ville de Sétif sous le slogan "Un peuple qui s'est sacrifié, une mémoire ineffaçable". Cette manifestation culturelle et artistique, coïncidant avec la célébration de la Journée nationale de la mémoire (8 mai), est organisée dans le cadre du programme du secteur de la jeunesse et des sports, à l'initiative de la Ligue des activités culturelles et scientifiques des jeunes de Sétif en collaboration avec l'ODEJ, a indiqué le président de cette Ligue, Mounir Rezig. Le Salon national a pour objectif de commémorer le 8 mai 1945 et ancrer l'esprit du nationalisme chez les jeunes notamment. Il vise également à découvrir de jeunes talents innovants dans le domaine artistique et culturel, à créer un espace de communication et d'interaction entre les artistes et à encourager l'échange culturel et touristique entre eux. La manifestation à laquelle les artistes participent avec des thèmes libres de différentes écoles et styles artistiques constitue un espace approprié pour le public amateur d'arts plastiques pour connaître davantage ce style d'art, a-t-on souligné. Dans ce cadre, le comité d'organisation du Salon s'est engagé à mettre à la disposition des participants tous les moyens nécessaires, comme la toile nécessaire et les différents tons de couleurs et de peinture, a indiqué la même source, faisant part de l'organisation, parallèlement à ce Salon qui se poursuivra jusqu'au 9 mai, de concours et d'activités culturelles de proximité et touristiques diverses. Ce Salon sera également marqué par l'organisation d'un concours national d'arts plastiques "L'épi d'or" ouvert aux jeunes du mouvement associatif et les adhérents des établissements de jeunes et autres amateurs à l'échelle nationale, a-t-on fait savoir, précisant que chaque personne peut participer avec deux tableaux traitant de thèmes libres. Les trois lauréats bénéficieront de prix d'encouragement variant entre 20.000 et 50.000 DA, a-t-on indiqué, précisant que la sélection se fera par un jury composé de spécialistes dans le domaine qui évaluera les oeuvres artistiques. Par ailleurs, une excursion dans la région de Babor (nord de Sétif) sera organisée au profit des artistes participants, en marge de cette manifestation, a souligné Mounir Rezig.

5 remèdes pour faire baisser son taux d'acide urique

1. Eau tiède et vinaigre de pomme pour faire baisser le taux d'acide urique

Selon les croyances populaires, les acides organiques du vinaigre de cidre de pomme, en particulier l'acide malique, aideraient à décomposer l'acide urique, ce qui empêcherait la formation de cristaux et également l'inflammation.

Ingrédients

2 cuillères à soupe de vinaigre de pomme (20 ml)

1 tasse d'eau (250 ml)

Préparation

Diluez le vinaigre de pomme dans une tasse d'eau tiède.

Ne consommez cette boisson qu'une fois par semaine (ou aussi longtemps que votre médecin vous l'a indiqué).

2. Infusion d'ortie

Le thé d'ortie a un effet diurétique, qui est censé aider à réduire les niveaux d'acide urique. De plus, cette boisson contribuerait à la santé du système rénal et, en particulier, des reins, car elle stimulerait leurs fonctions.

Ingrédients

1 tasse d'eau (250 ml)

1 cuillère à soupe de feuilles d'ortie (10 g)

Préparation

Portez une tasse d'eau à ébullition, puis ajoutez les feuilles d'ortie.



Placez un couvercle et laissez reposer pendant dix minutes.

Consommez

3. L'infusion de prêles des champs

En raison de son effet diurétique et de ses propriétés anti-inflammatoires, la consommation d'infusion de prêles est également recommandée. On dit qu'en stimulant la miction, elle aiderait à expulser facilement les déchets par l'urine et ainsi à réduire les niveaux d'acide urique.

Ingrédients

1 tasse d'eau (250 ml)

1 cuillère à soupe de prêles des champs (10 g)

Préparation

-Portez une tasse d'eau à ébullition, puis ajoutez la prêles des champs.

-Laissez le mélange reposer pendant dix minutes et filtrez-la

-Consommez.

4. Infusion de sauge

On dit que le thé de saule aide à décomposer les purines, ce qui aiderait à réduire les

niveaux d'acide urique. D'autre part, ses propriétés anti-inflammatoires contribueraient au soulagement d'autres symptômes.

Ingrédients

1 cuillère à café d'écorce de sauge (5 g)

1 tasse d'eau (250 ml)

Préparation

-Introduisez l'écorce de sauge dans une tasse d'eau bouillante

-Laissez reposer pendant dix minutes.

-Filtrez la boisson avant de la consommer.

5. Thé à l'oignon pour abaisser les niveaux d'acide urique

Bien qu'il soit clair que sa saveur n'est pas des plus agréables, on dit que le thé à l'oignon pourrait aider à contrôler l'hyperuricémie. Ses antioxydants et ses acides naturels aideraient à décomposer les cristaux d'acide urique dans les reins.

Ingrédients

1/2 oignon

2 tasses d'eau (500 ml)

1 cuillère à soupe de miel (10 g)

Préparation

-Hachez un demi-oignon et portez-le à ébullition dans une casserole avec 2 tasses d'eau.

-Laissez infuser pendant dix minutes à feu doux, puis retirez le mélange du feu.

-Filtrez la boisson et sucrez-la avec du miel.

Agénésie dentaire : les différents types et les traitements

Bien que l'agénésie dentaire soit principalement un problème héréditaire, d'autres causes pouvant être à l'origine de cette anomalie.

Parmi ces différentes causes, la plus commune est une obstruction physique ou une interruption de la lame dentaire : cette obstruction ou interruption empêche la bonne formation de la dent. Conséquence de cela : au fil du temps, la dent finit par tomber ou ne pousse pas totalement et reste incomplète.

Le manque d'espace est un autre facteur possible pour expliquer cette anomalie. Lorsque c'est le cas, le patient se retrouve normalement avec des dents superposées à cause du manque d'espace dans sa dentition.

L'agénésie dentaire peut empêcher la bonne formation des dents ou une bonne odontogénèse. Cela veut dire que certaines dents ne complètent jamais leur cycle naturel.

Agénésie dentaire : les différents types d'agénésie
Certes, l'agénésie dentaire suppose la perte d'une dent ou la malformation de plusieurs dents, mais nous ignorons combien de dents seront affectées par cette anomalie.

Cela dépend de facteurs déterminants, notamment le type d'agénésie hérité, la rapidité à laquelle cette anomalie a été diagnostiquée et le début du traitement.

Les différents types d'agénésie nous permettent de savoir à quel stade nous nous trouvons :

-Hypodontie : c'est l'état le moins grave : il se caractérise par l'absence d'une à six dents

-Oligodontie : plus de six dents manquent et ce nombre peut augmenter

-Anodontie : c'est l'état le plus grave : il n'y a aucune dent dans la bouche

En cas d'hypodontie et d'oligodontie, il faudra déterminer si la perte se manifeste seulement d'un côté de la bouche ou bien des deux côtés.

Si la perte se manifeste seulement d'un côté de la bouche, on parle d'agénésie unilatérale. Si la perte se manifeste des deux côtés de la bouche, on parle d'agénésie bilatérale.



Agénésie dentaire : les traitements disponibles

Si vous pensez souffrir d'agénésie dentaire, vous devez consulter un dentiste pour qu'il confirme ou non vos suppositions. Seul lui pourra déterminer si vous avez besoin de commencer un traitement.

Il existe plusieurs solutions.

Les implants dentaires

En fonction de notre âge, de l'état de nos dents et du nombre de dents manquantes, le dentiste pourra déterminer si la pose d'implants dentaires est la solution idéale pour nous.

C'est cette solution qui est généralement adoptée lorsque certaines dents sont endommagées ou sont tombées.

L'orthodontie

Si vous souffrez plus précisément d'hypodontie, la solution idéale n'est pas l'implant dentaire, mais l'orthodontie. Ce traitement aidera à combler facilement les espaces en trop entre les dents et il sera alors inutile de s'infliger la pose d'un implant dentaire.

Il existe également la possibilité d'avoir recours à une prothèse partielle. Néanmoins, la prothèse est le dernier recours : si la pose d'implants dentaires et l'orthodontie ne sont pas des solutions envisageables, la prothèse partielle sera la solution proposée.

Douleurs à droite de l'abdomen : pourquoi ?



Nous avons tous souffert de douleurs à l'abdomen, plus ou moins fréquemment. Mais quand cette gêne est concentrée sur un endroit en particulier et qu'elle se répète plusieurs fois, cela peut commencer à nous inquiéter. En particulier si la douleur se trouve sur le côté droit, celui du foie, un organe qui, quand il est touché, suscite beaucoup de craintes. Avant toute chose, nous nous devons de vous rassurer et vous dire que cela peut être dû à de nombreuses autres causes que le foie. Nous allons voir quels sont les facteurs dont il faut tenir compte :

1. Les gaz

Soyez tranquilles car les gaz sont la cause la plus simple et la plus fréquente. La digestion se déroule mal, ou nous pouvons tout simplement être constipés. Tout cela provoque l'accumulation de gaz qui finissent par gonfler l'abdomen.

La douleur est alors courante dans cette zone qui se trouve sous les côtes, et le fait qu'elle soit plus gênante sur la côté droit est fréquent.

La première chose à faire est d'apprendre à identifier le type de douleur. Vous vous sentez plein ? C'est une douleur qui survient après les repas et le matin ? C'est une douleur occasionnelle ? Si vous répondez oui à ces questions, ne vous inquiétez pas, ce sont sûrement des gaz.

2. Les problèmes de côlon

Les maladies associées à l'intestin peuvent aussi être la cause de douleurs abdominales dans la partie droite. La première cause sont souvent les gaz. Si ce ne sont pas des gaz, ce peut ainsi être une inflammation de l'intestin.

Quelles maladies sont-elles associées à l'inflammation des intestins ? On peut citer la colite, en passant par l'irritation du côlon et même la grave maladie de Crohn. Toutes ces pathologies affectent la zone du côlon. Afin de pouvoir les dissocier des simples gaz, il est fondamental de savoir si vous avez ou non de la diarrhée. Si oui, restez vigilant. Les symptômes de toutes ces maladies sont la douleur abdominale et la diarrhée.

Les personnes touchées peuvent aussi ressentir une douleur dans le quadrant supérieur droit de l'abdomen. Ne vous alarmez pas trop non plus étant donné que la colite et la maladie de Crohn peuvent se soigner avec des médicaments qui aident à contrôler les symptômes.

Choisir les lunettes de son enfant

Lors de l'achat de lunettes pour un enfant, il y a lieu de prêter attention à une série d'aspects.

Le plus crucial, qui tombe sous le sens, est que l'enfant aime ses lunettes, car s'il ne les trouve pas sympas, il ne les portera pas ! C'est pourquoi, dès l'âge de cinq ou six ans, il est chaudement recommandé d'impliquer activement l'enfant dans le choix de sa monture.

De plus, il faut tenir compte de la constitution et des caractéristiques physiques de l'enfant.

-Les lunettes ne doivent pas exercer de pression sur le

nez ou les oreilles. Ces dernières sont beaucoup plus fragiles et sensibles chez l'enfant que chez l'adulte.

-Les lunettes doivent parfaitement s'adapter à la morphologie du visage. Les enfants présentent souvent une face plus ronde, un nez plus court, tandis que les oreilles sont généralement implantées un peu plus haut que les yeux.

-De plus, dans notre monde d'adultes, les enfants regardent beaucoup plus souvent vers le haut.

La monture doit donc être adaptée à ces spécificités.

Productivité : savoir s'organiser



Mieux structurer son quotidien au travail : gestion des mails, organisation du bureau, classement, télétravail... Comment optimiser son organisation afin de gagner en efficacité, mais aussi en tranquillité d'esprit ?

On ne s'improvise pas bête d'organisation du jour au lendemain... Néanmoins, lorsque l'on sait qu'un minimum d'organisation peut procurer maints bénéfices tant pour soi-même, ses collaborateurs et collègues ou pour son entreprise, le jeu en vaut la chandelle !

Sachant que le temps est une ressource rare, il convient de s'intéresser de près aux outils pouvant rentabiliser au mieux le choix des tâches et des actions à mener en priorité.

Qu'est-ce que l'organisation personnelle ?

C'est ce que va vous permettre de gagner du temps et d'être plus efficace dans votre quotidien tant personnel que professionnel. Cela va du rangement de votre bureau à l'organisation pertinente de votre espace de travail dans son ensemble, la gestion de vos emails, vos rendez-vous, vos réunions, vos diverses notifications, etc. grâce, notamment à des méthodes et/ou les nouvelles technologies.

Au bureau, agir sur son organisation grâce à des méthodes, techniques ou pratiques éprouvées et efficaces concerne, entre autres, les domaines suivants :

- Traitement des emails et appels téléphoniques,
- Gestion des distractions (notifications agenda, smartphone, mails, etc.) et interruptions diverses (collègues, bruits impromptus, etc.), ergonomie de l'espace de travail,
- Classement virtuel ou physique des documents, organisation de travail lorsque l'on fait du télétravail,
- Prise de notes efficace,
- Gestion de son temps : lecture rapide, priorisation, négociation de délais, apprendre à ne plus procrastiner, etc.

Les vertus d'une organisation hors pair

La recherche de la productivité personnelle doit être une motivation pour tous : dirigeant, cadre... Sans cela, il est difficile d'affecter toute son énergie pour produire un travail à valeur ajoutée.

Cela peut sembler couler de source. Pourtant, nombreux sont celles et ceux qui se

retrouvent submergé.e.s - voire totalement dépassé.e.s - par simple manque d'organisation.

Ainsi, l'application de méthodes et astuces aisées à mettre en place avec un minimum de bonne volonté et de persévérance induit de nombreux avantages. En voici quelques-uns :

- Éviter de gaspiller son temps,
- Gagner en productivité et en efficacité,
- Arrêter de s'éparpiller,
- Réduire son stress,
- Gagner en sérénité,
- Être davantage disponible et à l'écoute de ses collaborateurs,

Comment mieux s'organiser ?

Pour mieux structurer votre travail et vos différentes tâches, il vous faut tout d'abord faire preuve de volonté et de ténacité. Quelques outils et méthodes efficaces et relativement simples à mettre en place pourront vous aider dans cette démarche. Certains ont des objectifs très ciblés, d'autres sont utilisables à différents niveaux et à diverses fins.

Tout le monde ne fonctionne pas de la même manière et n'a pas les mêmes besoins ni les mêmes horaires, tâches, responsabilités, etc. N'hésitez pas à opter pour les solutions qui vous correspondent le plus tout en gardant en tête qu'il faut un minimum de temps avant d'en voir les premiers bénéfices.

Mieux vous organiser ne signifie pas penser et structurer vos journées à la minute près, ni vouloir à tout prix utiliser la dernière méthode à la mode alors qu'elle est tout simplement en totale inadéquation avec vos besoins. Simplicité et bon sens demeurent ainsi - comme souvent - de mise !

Rendre son espace de travail ergonomique

Un espace agréable et propice à la concentration et au travail est un élément essentiel pour une bonne efficacité et une motivation au top. Si certains ont cette capacité à travailler n'importe où, ce quel que soit le bruit ou l'environnement autour, une grande majorité a besoin d'un endroit dédié au travail et d'un minimum d'ordre.

Adapter son espace de travail à son activité est ainsi le premier réflexe à avoir : aménagement, matériel, hauteur de table/chaise, clavier, écran, environnement calme, etc. sont autant d'éléments à considérer.

Télétravail

L'organisation du travail évolue continuellement et le travail à distance s'est large-

ment démocratisé. Si ce nouveau mode d'organisation n'est pas envisageable dans tous les domaines professionnels, il présente de multiples avantages lorsqu'il peut être mis en place, tant pour le salarié que pour l'employeur ; gain de productivité, réduction voire disparition de l'absentéisme, motivation accrue, etc.

Certains éléments sont à mettre en place dans le cadre du télétravail :

- Mise à disposition de tout le matériel nécessaire au télétravailleur pour la bonne exécution depuis son domicile/un espace de coworking/un bureau distant des missions confiées,
- Organisation adéquate du travail (dossiers partagés, intranet, visio/audio conférences, etc.),
- Communication fluide entre le manager et son collaborateur travaillant à distance,
- Pour le télétravailleur : délimitation vie privée/vie professionnelle le cas échéant, rigueur et organisation sans failles.

Environnement de travail

Débarrasser, ranger, nettoyer, maintenir l'ordre et être rigoureux... Voici les 5 principes d'une pratique venue tout droit du Japon : la méthode dite des 5S (Seiri, Seiton, Seiso, Seiketsu, Shitsuke... 5 verbes japonais pour exprimer les 5 actions clés de la démarche). Une approche simple et efficace pour un cadre et un climat propices au travail.

Organiser son travail Lister les tâches à accomplir

L'objectif est ici d'établir l'inventaire des diverses tâches que vous devez exécuter sans tomber dans le piège de la liste sur-détaillée à rallonges qui serait totalement contre-productive. Puis définir ensuite, pour chacun des items listés, un ordre de priorité afin d'établir une liste allant de la tâche la plus importante/urgente vers la plus négociable

Prioriser

Il est essentiel de savoir hiérarchiser les niveaux d'importance et d'urgence de chacune de vos tâches afin d'agir de manière adéquate et efficace. De nombreux outils sont ici à votre disposition, parmi lesquels :

- Matrice d'Eisenhower : 2 axes de réflexion - importance et urgence - pour classer vos tâches dans 4 catégories distinctes (importantes ET urgentes ; importantes, mais non urgentes ; non importantes mais urgentes ; non importantes et non urgentes).
- Méthode MoSCoW : une méthodologie destinée à faciliter la prise de décision en

aidant à prioriser. L'acronyme résume la démarche : M pour Must have this - S pour Should have this if at all possible - C pour Could have this if it does not affect anything else - W pour Won't have this time but would like in the future - les 2 "o" ne servant qu'à donner un "sens" au mot ainsi constitué pour plus de facilité à le mémoriser.

- L'approche GTD (Getting Things Done) : 5 étapes clés pour s'organiser efficacement - collecter, traiter, organiser, réviser, agir.

- La méthode CIRCEPT - CIRculaire concept proposé par Michel Fustier, sociologue, dont la finalité est de structurer le résultat du travail créatif en construisant une grille de lecture circulaire - une sorte de roue en étoile.

Optimiser son efficacité personnelle Prise de notes en réunion

Voici un exercice bien plus ardu qu'il n'y paraît... Si certains outils permettent de faciliter la tâche, pour être efficace, il vous faut néanmoins respecter quelques règles de base, dont :

- Référencer votre document (date de la réunion, participants, items traités, objectif...), utiliser des phrases courtes ou des mots clés,
- Structurer le document de manière pertinente : 1 paragraphe par sujet traité, des puces, mots en capitales, etc.
- noter vos questions, remarques pour ne pas les oublier,
- Relire à chaud pour préciser ou récrire certains points tant que vous êtes dans le sujet.

Gestion des emails

Disciplinez-vous à consulter votre boîte de réception régulièrement et traiter tous les emails reçus : supprimer les messages inutiles ou les spams, traiter les autres : répondez si cela est urgent et ne demande que peu de temps, transférez si besoin, classez dans des répertoires que vous aurez créés dans ce but si vous ne pouvez traiter le mail sur le moment - urgent / en cours / à traiter plus tard par exemple.

Classer ses documents

De la même manière que vous classez les mails entrants, classez vos documents de manière pertinente et les retrouver rapidement (par projet, thème, échéance.. à vous de trouver ce qui vous parle le plus). Ce classement peut être physique - classeurs, dossiers cartonnés, etc. - ou bien informatique - les dossiers seront alors virtuels.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Le rêve de la finale s'éloigne pour l'ES Sétif

L'ES Sétif a grandement compromis ses chances de qualification pour la finale de la ligue des champions africaine après la sévère correction subie samedi soir au Caire face à Al-Ahly (4-0). Une lourde défaite qui met à nu les carences d'une équipe sétifienne incapable de rivaliser avec l'ogre égyptien. Tous ceux qui ont suivi le match s'accordent à dire que la marche était trop haute pour le onze ententiste devant un adversaire supérieur sur tous les plans. Cela s'est d'ailleurs vérifié dès les premières minutes où les coéquipiers d'Akram Djahnit furent acculés dans leur propre camp, concédant une multitude d'occasions, mal négociées par les Hamdy Fathy (16'), Hussein Eshahat (18') puis Percy Tau (22'). Après avoir longtemps retardé l'échéance, le portier ententiste, Sofiane Khedairia, finira par s'incliner à la demi-heure de jeu, sur une reprise de la tête de l'attaquant sud-africain Percy Tau. Les déboires des Sétifiens ne faisaient en fait



que commencer puisque le milieu de terrain Amir Karaoui, auteur d'un vilain tacle sur un joueur adverse, se verra expulser cinq minutes plus tard. Contraints d'évoluer en infériorité numérique durant la majeure

partie de la rencontre, les gars des Hauts-Plateaux allaient complètement sombrer en seconde période en encaissant trois autres buts, œuvres de Taher Mohamed (54'), Mohamed Shériff (72') et le même Percy Tau

(90'). Il faudra donc un véritable miracle pour que l'ES Sétif réalise une improbable remontada lors du match retour face au recordman de la compétition (10) même si le coach serbe, Darko Novic se veut optimiste. « Naturellement, on est très déçus par le résultat. On est vraiment désolés pour nos fans. J'avoue qu'on a joué face à une grande équipe d'Al Ahly. Ils ne sont pas champions d'Afrique pour rien. Je pense que l'expulsion de Karaoui a été le tournant du match. Le fait d'évoluer en infériorité numérique durant la majeure partie des débats nous a énormément pénalisés », a affirmé le driver sétifien lors de la traditionnelle conférence de presse d'après-match avant de poursuivre : « Malgré cette lourde défaite, rien n'est encore perdu. A ce que je sache, nous ne sommes pas encore éliminés. Il ne faut pas oublier qu'il reste encore une seconde manche à disputer chez nous à Alger où tout reste possible ». A noter la présence du sélectionneur national Djamel Belmadi au stade d'Al Salam pour soutenir la formation algérienne.

Le CRB caresse le titre, l'OM refuse d'abdiquer

Le duel au sommet de la 29e journée de Ligue 1 algérienne de football, entre la JS Kabylie qui recevait vendredi à Tizi-Ouzou le CR Belouizdad, s'est soldé par un nul vierge, qui arrange beaucoup plus les affaires du Chabab, car il préserve son avance de cinq points, tout en ayant trois matchs en retard, alors que l'USM Alger a mis fin à une série noire de neuf matchs sans victoire, en l'emportant petitement contre la lanterne rouge, le WAT (2-0). En effet, malgré un jeu plaisant et plusieurs occasions nettes de scorer, de part et d'autre, le choc JSK-CRB s'est soldé par un score de parité (0-0), qui arrange beaucoup plus les affaires du Chabab, car ayant franchi un grand pas vers le titre, après avoir bien négocié ce duel direct avec un poursuivant immédiat. De son côté, l'USM Alger a mis fin à une série de neuf matchs sans victoire, en remportant un court mais précieux succès contre la lanterne rouge, le WAT. Un peu plus tôt dans l'après-midi, et à l'instar de la JSK, le Paradou AC avait raté le coche, en laissant filer une excellente occasion de s'emparer seul de la place de dauphin, après sa défaite (3-1) chez le RC Arbaâ. Un résultat qui arrange beaucoup plus les affaires du RCA dans sa course au maintien. Dans les matches de samedi, l'O. Médéa a réalisé un bel exploit à Alger devant le NA Hussein Dey, qui



a pratiquement perdu tout espoir de maintien. Pour l'OM, ce succès acquis dans les dernières minutes du match, lui permet de garder encore l'espoir de survie. C'est le cas également pour le HB Chelghoum Laïd, qui a battu le NAC Magra, alors que le MCO a arraché un précieux point chez l'ASO Chlef et reste en ballottage favorable pour le maintien.

WEST HAM

Benrahma claque un doublé face à Norwich

Trois jours après son élimination en demi-finale de l'Europa League par l'Eintracht Francfort, la formation de West Ham a pas ses nerfs sur la lanterne rouge de Premier League Norwich en s'imposant (4-0), ce dimanche grâce à notamment à un doublé de Saïd Benrahma. Titulaire, l'international algérien a ouvert le score à la 12e minutes de jeu d'une frappe à ras de terre contrée par un joueur de Norwich. Dans le temps additionnel de la première période, l'ancien Niçois a signé le but du trois

à zéro d'une superbe frappe au point de penalty sur une nouvelle offrande de Bowen. Le natif de Aïn Témouchent comptabilise désormais huit réalisations en 32 matches de Premier League cette saison. Les deux autres buts des Londoniens ont été inscrits par Antonio (30e) et Lanzini (65' s.p.). Au classement, West Ham qui compte un match en mois revient à trois points de Manchester United (6e) à deux journées de la fin du Championnat.

LIGUE 1 FRANÇAISE

Boulaya offre la victoire à Metz face à Lyon

Lanterne rouge de la Ligue 1 française, le FC Metz a décroché sa première victoire depuis le 16 janvier dernier en disposant de l'Olympique Lyonnais (3-2), ce dimanche, grâce à un but tardif de Farid Boulaya à l'occasion de la 36e journée. Entré en jeu à dix minutes du terme de la rencontre, l'international algérien a inscrit le but de la victoire son 4e de la saison à la 90e minute

d'une frappe magnifique qui va se loger dans la lucarne de Lopes. Les autres buts des Grenats ont été inscrits par Pajot (27') et Lamkel Zé (40'), alors que côté Lyonnais Dembélé a signé un doublé (43' et 84'). Au classement, le club lorrain cède provisoirement sa dernière place à Bordeaux qui joue en ce moment à Angers.

LFP

Le derby algérois MCA-USMA fixé au dimanche 15 mai

Le "big derby" algérois entre le MC Alger et l'USM Alger, comptant pour la 30e journée du championnat de Ligue 1 de football, se jouera le dimanche 15 mai au stade olympique du 5-juillet (19h00), selon le programme dévoilé par la Ligue de football professionnel (LFP), samedi soir sur son site officiel. Le MCA reste sur un match nul décroché samedi en déplacement face à l'US Biskra (0-0), alors que l'USMA a renoué avec la victoire vendredi, après neuf matches de disette, en dominant à Omar-Hamadi la lanterne rouge le WA Tlemcen (2-0), à l'occasion de la 29e journée. Cette 30e journée sera tron-

quée du match ES Sétif-NA Hussein-Dey, reporté à une date ultérieure en raison du match de l'Entente, prévu vendredi 14 mai face aux Egyptiens d'Al-Ahly SC au stade du 5-juillet (20h00), dans le cadre des demi-finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique. Au terme de la 29e journée, le CR Belouizdad occupe la tête du classement avec 53 points, à trois longueurs d'avance sur son poursuivant direct la JS Saoura (2e, 50 pts), vainqueur samedi à la maison face au CS Constantine (2-0). Le Chabab est bien parti pour conserver son titre, puisqu'il compte quatre matches en moins à disputer.

JS Kabylie

Trop de déchets dans le jeu

À Tizi-Ouzou, les joueurs semblaient, vendredi soir, sous pression devant leurs supporters. Il est vrai que ces derniers attendaient une réaction salutaire des joueurs après leur ratage face à l'ASO ; mais ils sont repartis déçus par le nul concédé au CRB. Des voix affirment d'ailleurs que le coach Amar Souayah n'effectue pas les bons choix, aussi bien de l'équipe entrante que des remplacements. En dépit des assurances de la direction, il ne serait pas surprenant que ce technicien ne soit pas prolongé. Les déchets dans le jeu prouvent que ce coach n'a pas la carrure pour encadrer un club de l'envergure de la JSK. Sans que l'on taxe ce technicien de préférer la prudence à un esprit de conquête, il faut bien reconnaître que les attaquants n'évoluent pas dans le meilleur cadre tactique pour exprimer leur talent. Il faudra ajourer le coaching qui laisse à désirer tant il est toujours attendu que les remplaçants apportent quelque chose au rendement de l'équipe. Il est encore heureux que le secteur défensif figure parmi les plus solides avec ceux de l'ESS, du CRB et de la JSS. Pour le moment, on ne voit pas comment les coéquipiers de Doukha pourraient inquiéter le CRB, plus régulier et plus solide, surtout hors des ses bases. A la JSK, il y a trop de lacunes dans le jeu pour prétendre à de meilleurs résultats. Il faut souligner, par ailleurs, que le Chabab a trois sorties à l'Ouest pour six rencontres à Alger. De ce fait, il est incontestablement en ballottage favorable. En conséquence, pour que les Canaris atteignent le podium qui demeure leur principal objectif, il faudrait qu'ils accomplissent un parcours de champions. Il ne faut pas oublier que la concurrence sera rude dans la dernière ligne droite. A l'extérieur, les Canaris iront à Magra et Alger (MCA et PAC), tandis qu'au stade du 1er Novembre 1954, ils recevront respectivement la JSS, le WAT et le CSC. Il s'agit d'un programme abordable pour peu que les attaquants retrouvent leur verve. Sur le terrain, ce sont les joueurs qui sont les acteurs, mais ces derniers ont besoin d'une conception claire et de consignes éclairées de la barre technique, ce qui n'est pas le cas actuellement.

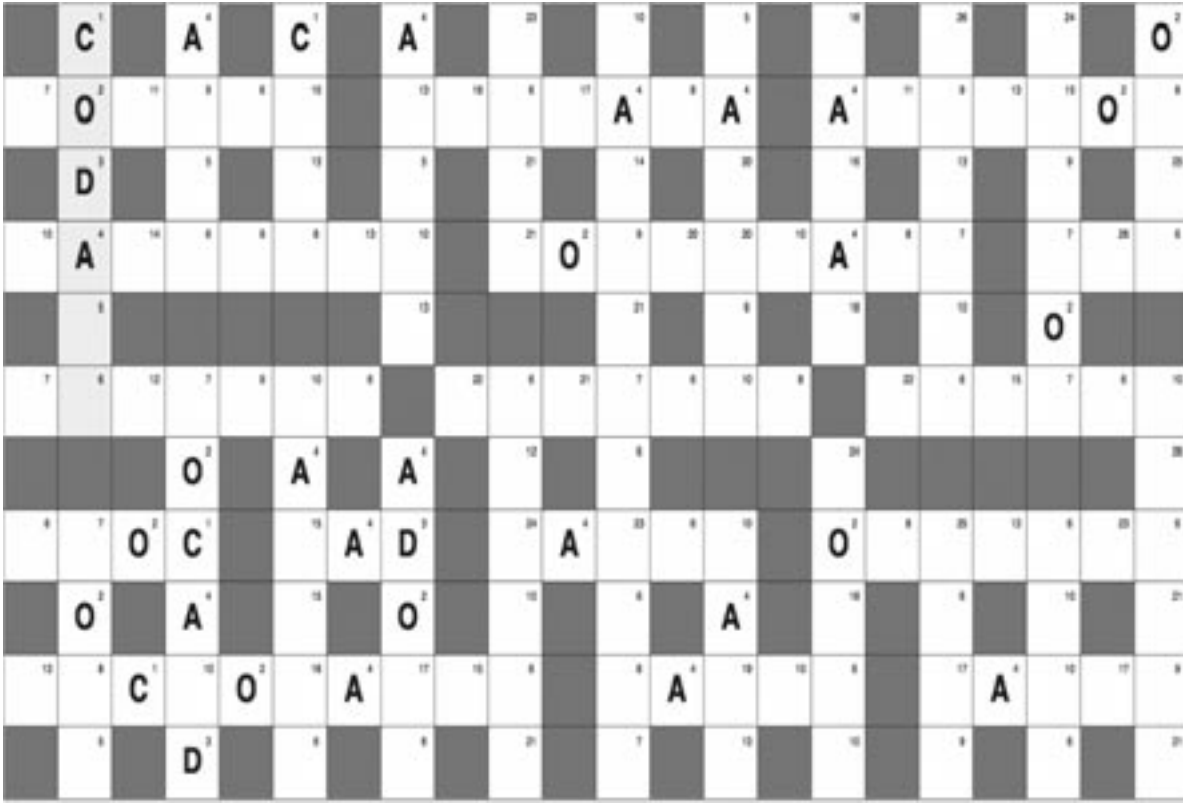
Coupe du monde 2022

L'Algérie n'ira pas au Qatar !

Dans l'épineux dossier de la rencontre des barrages Algérie-Cameroun, il semble que l'espoir des verts d'aller au mondial du Qatar s'est envolé. La Fédération algérienne de Football (FAF) a publié samedi, un communiqué pour le moins énigmatique. Elle a fait état d'une réponse, qui semble négative, de la part de la commission d'arbitrage de la FIFA, suite à sa réclamation concernant l'arbitrage du Gambien Bakary Gassama. « Nous regrettons que, selon votre appréciation, les décisions des arbitres aient pu influencer négativement sur le cours de la rencontre. Nous avons pris bonne note des éléments de votre courrier et nous pouvons d'ores et déjà vous garantir que l'ensemble des incidents survenus pendant le match ont été examinés avec soin par les deux arbitres « vidéo », conformément aux Lois du Jeu et au protocole d'assistance vidéo à l'arbitrage », a publié la FAF. Bien que la décision finale de la FIFA n'ait pas clairement établie dans le texte de la correspondance, mais selon des médias spécialisés, la FAF n'a pas publié l'intégralité du communiqué de la FIFA. Il a été ainsi difficile d'interpréter ce communiqué ambiguë comme une réponse négative de la part de l'instance dirigeante du football mondial.

Bessa N

Mots codés

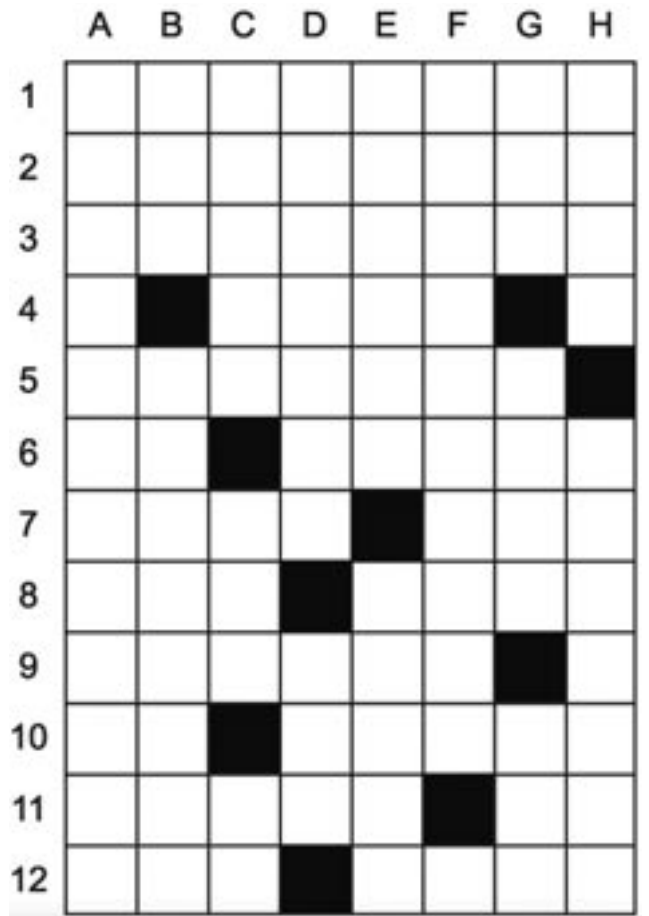


Mots mélangés

- ADHESIF ASCARIDE
- BARBICHE BLATTE
- CLEF CROONER
- DAPHNE DENI
- DENTISTE DISPUTE
- ECHAUDE ENTRAIDE
- FECONDITE FOIE FOOT
- FUTURHINDOU
- IMPARTIAL LYRE
- MAURESQUE
- ORCHESTRE PINCE
- POUPE QUATUOR
- RECU RISQUE SAUTER
- SCARABEE SIBERIEN
- SUCETTE TEMOIN
- TOHU-BOHU TRAINÉ
- UTOPISTE VOYOU



Mots croisés



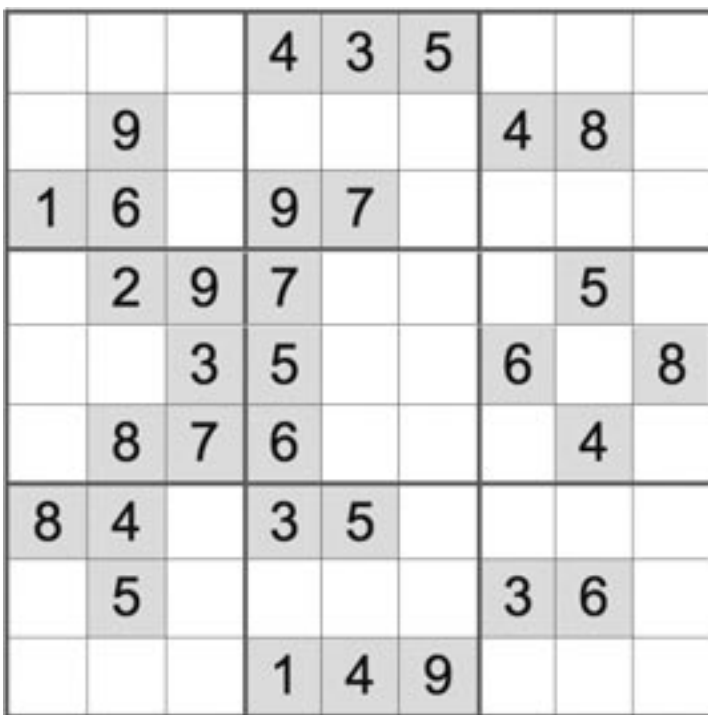
HORIZONTALEMENT :

1. Elle donne la pêche. 2. Se montrer inventif. 3. Adjectif cher à Lamartine. 4. Dessert. 5. Un succès élevé pour Hillary. 6. Divinité. Qui refuse d'avancer. 7. Ferai un bout de chemin. À dimanche prochain ! 8. Affluent du Rhin. Faire du plat. 9. Métal blanc très dur. 10. Manières fortes. Fis court. 11. Exercé à la tâche. Personnel pour un homme. 12. École de haut niveau. Peu fiable, s'il est triste.

VERTICALEMENT :

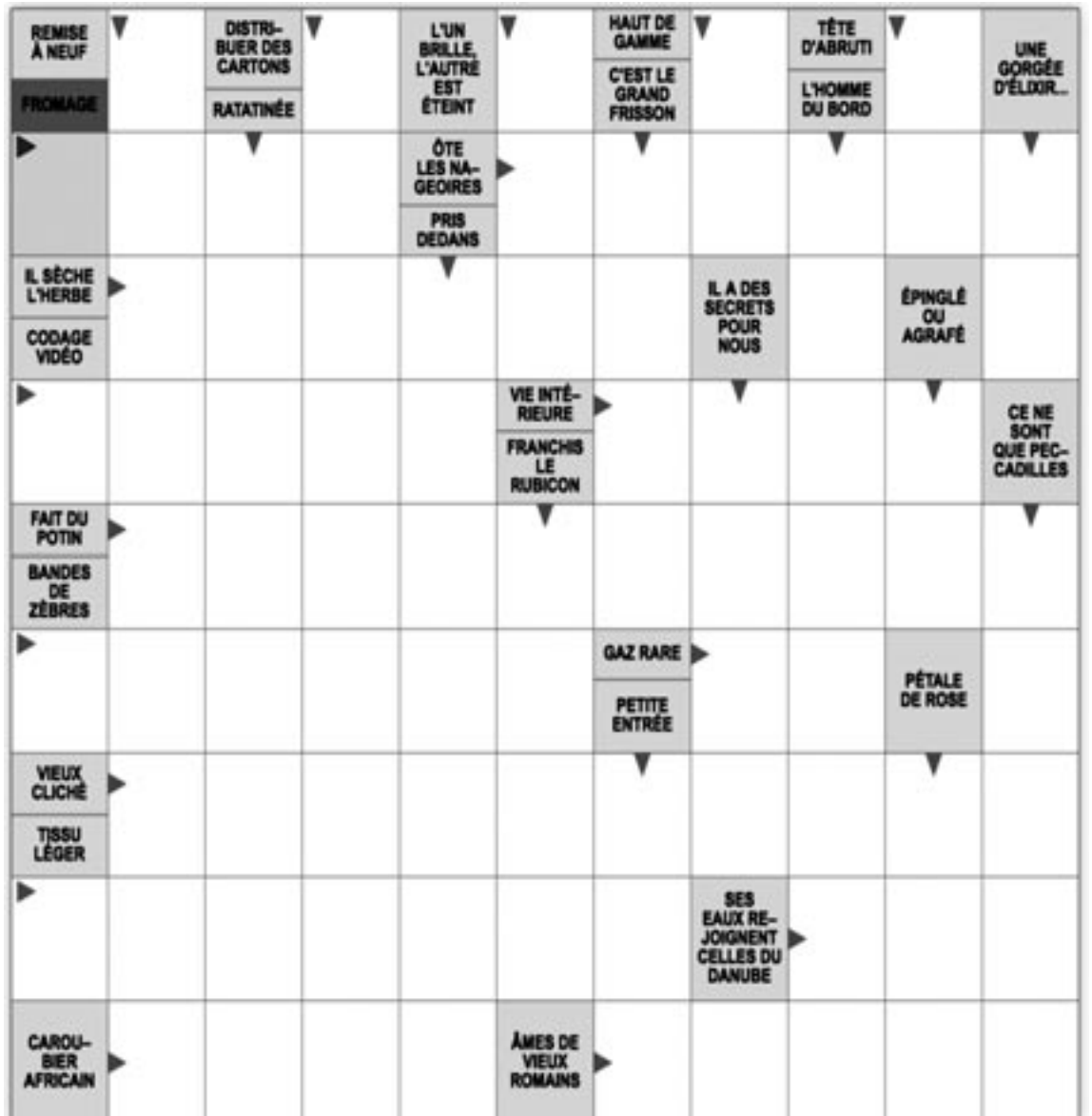
A. Résidence d'été. B. Institut arabe à Paris. Quand les cerises sont mûres. C. Fait un geste défensif. Garfunkel pour ses proches. Vitesse. D. Habitué, même au pire. Fit mouvement avec son dada. E. Calandree. Ils vivent comme des paresseux. F. Telles des querelles internes. G. Troisième porte. Enfant naturel. Notes en bouche. H. Périodes marquées par un état particulier. En route pour la production !

Sudoku



Solution sudoku

Mots fléchés



**HEURES
DE
SALATE****Fajr
05:12****Chourouk
06:38****Dhuhr
12:53****Asr
16:25****Maghrib
19:15****Isha
20:34****Le Monde**
de l'administration
Quotidien National d'Information • www.lmondeadm.com

Lundi 09 Mai 2022

/ N° 1339



Alger 16°
Oran 19° / Béchar 27°
Annaba 18° / Biskra 27°
Ghardaïa 27° / Tlemcen 21°
Djelfa 19° / Sétif 17°
Constantine 18° / Jijel 18°

Bourse quotidienne

L'OR	+0.00%	↑
Gaz naturel	+7,4%	↓
Pétrole Brent	+1,51%	↓
EUR/Dinar.A	156,52	↓
USD/Dinar.A	142,49	↑

Bourse quotidienne

UNIVERSITÉ D'ALGER

DES ÉTUDIANTES SAHRAOUIES ET PALESTINIENNES DISTINGUÉES

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a supervisé hier, en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, à l'université des sciences et des technologies Houari Boumediene (USTHB), la distinction d'un groupe d'étudiantes sahraouies et palestiniennes. Dans son allocution, M. Benziane a affirmé que "cette cérémonie, organisée en l'honneur à la fois des étudiantes sahraouies et palestiniennes, a plu-

sieurs connotations. Elle exprime le soutien continu de l'Algérie à toutes les causes de libération dans le monde et son appui inconditionnel aux peuples opprimés soumis au meurtre par les colonisateurs, et c'est également un message de notre position en faveur de la justice, la vérité, les valeurs humaines et les lois internationales". Pour sa part, Mme Krikou a rendu, à cette occasion, un vibrant hommage aux femmes palestiniennes et sahraouies "résilientes face aux défis en défense des causes justes tous azimuts et partout où elles se trouvent, imitant ainsi leurs sœurs, les héroïnes de l'Algérie, lesquelles ont soutenu la Glorieuse guerre

de libération". En marge de la cérémonie, l'étudiante palestinienne Salah Nadia a exprimé sa gratitude aux autorités algériennes pour lui avoir donné l'opportunité de suivre ses études supérieures en Algérie, se disant "fière d'étudier sous la direction de docteurs algériens expérimentés, qui veillent à transmettre toutes les connaissances requises, et demeurent soucieux d'inculquer un niveau intellectuel et cognitif digne de l'étudiant". A son tour, l'étudiante sahraouie Maryam Bedda a remercié l'Etat algérien "pour la sécurité et l'enseignement assurés lui permettant d'atteindre la place dont elle est fière".

ATTAQUE TERRORISTE EN EGYPTE L'ATTAQUE L'ALGÉRIE CONDAMNE "DANS LES TERMES LES PLUS FORTS"

L'Algérie a condamné "dans les termes les plus forts" l'attaque terroriste ayant ciblé samedi, une station de pompage hydraulique dans le canal de Suez, en République arabe d'Egypte, faisant plusieurs morts et blessés dans les rangs des forces armées égyptiennes, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. En cette pénible épreuve, ajoute la même source, l'Algérie "présente ses sincères condoléances aux familles et proches des victimes et souhaite un prompt rétablissement aux blessés, exprimant son entière solidarité avec le gouvernement et le peuple

de la République arabe d'Egypte, pays frère, et affirme son plein soutien pour les efforts des autorités égyptiennes dans la lutte contre le terrorisme". L'Algérie a également renouvelé "son appel au renforcement des mécanismes de lutte contre le terrorisme aux niveaux régional et international afin d'assurer une réponse conjointe et efficace contre ce fléau qui menace la paix et la sécurité internationales et entrave les efforts de développement économique". Onze militaires ont été tués samedi en Egypte dans une attaque "terroriste" à proximité du canal de Suez dans le Sinaï, péninsule du nord-est du pays, a rapporté l'armée égyptienne.

8 MAI 1945

CHIKHI : « LES MASSACRES DU 8 MAI 1945 AURAIENT FAIT 90 000 MORTS »

Le nombre de victimes des massacres du 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata serait le double de ce qui a été évoqué selon certaines estimations, soit 90 000 au lieu de 45 000 morts. C'est ce qu'a affirmé hier Abdelmadjid Chikhi, conseiller à la présidence de la République chargé de la Mémoire et des Archives. Dans un entretien accordé exclusivement à la Radio régionale de Sétif, Chikhi a révélé que certaines sources américaines auraient parlé de 90 000 morts eu égard à l'atrocité des crimes commis par l'armée coloniale

française. Selon toujours l'interlocuteur, les incidents étaient planifiés une année plus tôt en mobilisant les troupes françaises présentes en Tunisie et au Maroc et en augmentant le volume d'entraînement des soldats. "L'armée française, soutient-il, savait pertinemment que quelque chose allait se passer, c'est pourquoi elle a fait venir des soldats en dehors de l'Algérie. L'opération était bel et bien planifiée". Pour Chikhi, la France finira un jour par reconnaître ses crimes et l'histoire rendra justice aux ayants droit.

CONCOURS ENERGY INNOVATION CHALLENGE LA SÉLECTION RÉGIONALE OUEST LES 11 ET 12 MAI À ORAN

La sélection régionale Ouest du concours Energy Innovation Challenge "EIC'2022" se déroulera les 11 et 12 mai au niveau de l'Université d'Oran II Mohamed Ben Ahmed, ont annoncé dimanche les organisateurs de cette manifestation. Cet événement régional regroupera 200 inscrits, sur la plateforme dédiée à cet effet, qui présenteront leurs projets devant un jury constitué de professionnels dans le domaine des énergies et d'académiciens spécialisés dans la gestion de projets et de l'entrepreneuriat. L'objectif recherché à travers l'organisation de l'EIC'2022 "est de promouvoir et encourager les jeunes promoteurs, étudiants et toute autre personne

porteuse d'idées innovantes dans le domaine des énergies à en faire un projet générateur de valeur ajoutée et par la suite la création d'une startup labélisée selon les critères de la tutelle", rappellent les organisateurs. Les lauréats nationaux de EIC'2022 se verront accompagner, matériellement et financièrement, par des experts pour l'aboutissement de leurs idées, tout en assurant que les dates des autres sélections régionales (Centre, Est et Sud) "seront communiquées prochainement". Ce concours est parrainé par le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up

BAC ET BEM

RETRAIT DES CONVOCATIONS À PARTIR DE MARDI

Les candidats aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat session 2022 pourront retirer leurs convocations dès mardi 10 mai 2022 via les plateformes numériques dédiées à cet effet. Les candidats scolarisés pourront retirer leurs convocations via la plateforme numérique du ministère de l'Education nationale sur le compte électronique des directeurs des établissements éducatifs et dans l'Espace Parents. Ils pourront également les retirer sur les sites de l'Office national des examens et concours (ONEC) sur les liens suivants: <https://bem.onec.dz> pour le BEM à partir du 10 mai jusqu'au 8 juin 2022 et <https://bac.onec.dz> pour le Baccalauréat du 10 mai au 16 juin 2022. Pour les candidats libres, l'opération de retrait se fera via les sites de l'ONEC sur les mêmes liens du 10 mai au 8 juin 2022 pour le BEM et du 10 mai au 16 juin 2022 pour le Baccalauréat.

ARABIE SAOUDITE

LE ROI SALMANE ADMIS À L'HÔPITAL POUR DES EXAMENS MÉDICAUX

Le roi d'Arabie saoudite, Salmane Ben Abdelaziz Al Saoud, 86 ans, a été admis à l'hôpital spécialisé du roi « Fayçal à Djeddah », a annoncé dimanche un communiqué du palais royal. « Le roi d'Arabie Saoudite a été admis à l'hôpital pour effectuer des examens médicaux », précise l'agence de presse saoudienne (SPA).

Algérie-Chine

Arkab reçoit le Directeur général de l'entreprise CCECC

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a reçu, hier à Alger, une délégation de l'entreprise "China Civil Engineering Construction Corporation Ltd" (CCECC), conduite par son Directeur général, Zhong Benfeng, avec lequel il a évoqué la participation de cette entreprise, spécialisée dans le bâtiment, la construction ferroviaire et les travaux publics, au projet d'exploitation du gisement de fer de Ghar Djebillet. Les deux parties ont passé en revue les relations bilatérales "excellentes" entre la Chine et l'Algérie ainsi que la coopération "fructueuse" entre les entreprises des deux pays, notamment dans le domaine de l'énergie et des mines. M. Arkab a présenté le projet structurant d'exploitation du gisement de fer de Ghar Djebillet qui s'inscrit dans le cadre des engagements du président de la République concernant la mobilisation et l'exploitation des capacités minières du pays. Le ministre a fait part de la réalisation de plusieurs structures et infrastructures de production de sidérurgie et des structures de stockage du minerai brut collecté au niveau des sites d'exploitation, en vue de les charger et exporter par des camionnettes électriques et des trains spéciaux. Il a souligné, dans ce cadre, la détermination de l'Algérie à mettre en place des lignes ferroviaires liant la wilaya de Tindouf à Béchar pour transporter le fer brut et ses produits. Dans ce sillage, il a été proposé de former une équipe composée de cadres du ministère de l'Energie et des Mines, du ministère des Transports ainsi que de l'entreprise chinoise en vue de mettre en place une feuille de route pour la concrétisation de ce projet. Pour sa part, le DG de l'CCECC a exprimé la volonté de l'entreprise de contribuer à ce projet "important" en vue de réaliser davantage de rapprochement et de coopération dans ce domaine au service des intérêts communs et pour offrir l'expérience nécessaire et la formation.

APN

Boughali à la Conférence des présidents des Parlements africains

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali prendra part lundi à Abuja (Nigéria) aux travaux de la Conférence des présidents des parlements africains, prévue du 09 au 11 mai courant, a indiqué ce dimanche un communiqué de la Chambre basse du Parlement. La conférence aura à débattre de la situation économique et financière des pays africains, impactée par la pandémie de Covid-19, à travers le thème « renforcement de la relance économique en Afrique post-Covid-19 », a précisé le communiqué. La participation de M. Boughali aux travaux de la conférence à la tête d'une délégation de l'APN, intervient à l'invitation du président de la Chambre des Représentants du Nigéria, Femi Gbajabamila. Lors de cette conférence, le président de l'APN aura une intervention ainsi que des entretiens avec nombre de ses homologues pour échanger les vues sur plusieurs questions régionales et examiner les voies et moyens de renforcer la coopération et la coordination dans le domaine parlementaire.